Flambée des prix des fruits et légumes à Tizi Ouzou

Page 5

ILS RÉCLAMENT LA PRISE EN CHARGE DE LEURS REVENDICATIONS

Les vétérinaires voient rouge

Page 4

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5383 - MERCREDI 27 JANVIER 2016
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

EN ATTENDANT LES QUARTS DE FINALE DE LA CAN DE HANDBALL

L'Algérie cahin-caha devant le Nigeria

Page 24

Plus de 600 000 blessés en quinze ans

55 000 MORTS SUR LES ROUTES



Les routes en Algérie tuent plus que les maladies en tout genre. Une véritable hécatombe s'est produite en 15 ans, selon un décompte inquiétant de la Gendarmerie nationale, faisant de l'Algérien l'un des plus mauvais conducteurs au monde. En dépit des campagnes de sensibilisation et des mesures coercitives, les accidents font aussi des dizaines de milliers de blessés chaque année. Nombreux sont ceux qui finissent handicapés devenant, par conséquent, un fardeau pour la société.

Page 2

FACE À LA CRISE, LE GOUVERNEMENT À LA SONDE D'ALTERNATIVES

Sellal réoccupe le terrain via Hassi R'mel

Le Premier ministre sera à partir d'aujourd'hui sur le terrain. Il reprend son bâton de pèlerin dans l'objectif de sillonner quelques wilayas. Porte de l'Atlas présaharien, la wilaya de Laghouat, une des plus importantes des Hauts Plateaux de par sa superficie et ses richesses, sera la première halte de 2016 du chef de l'exécutif.

Page 3



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

SELON UN RAPPORT DE LA BANQUE MONDIALE

L'Algérie 9e producteur mondial de gaz en 2014

L'ALGÉRIE a occupé la 9e place mondiale dans la production du gaz naturel en 2014 avec 83 milliards de m3 extraits, selon un rapport de la Banque mondiale publié hier à Washington.
L'Algérie a préservé en 2014 ses niveaux de production de gaz atteints depuis l'année 2000 en portant sa production à 83 milliards de m3 (mds m3) contre 82 mds m3 en 2013, indiquent les chiffres de la BM dans son rapport sur les prévisions des prix des matières premières 2016.
Les trois premiers producteurs mondiaux de gaz en 2014 ont été les Etats-Unis qui, avec une production de 728 mds m3, ont réussi, grâce au boom du gaz de schiste, à ravir la première place à la Russie laquelle a été classée au 2e rang mondial avec 579 mds m3, suivie du Qatar avec 177 mds m3. Pour le pétrole brut, l'Algérie a été classée 18ème producteur mondial en 2014 avec 1,52 million de baril par jour (mbj) contre 1,48 mbj en 2013, ces quantités représentant la production globale de l'Algérie qui inclut son quota à l'exportation, fixé par l'Opep à 1,2 mbj, et la production mise sur le marché national pour satisfaire ses besoins internes. Dopés par les hydrocarbures de schiste, les Etats-Unis ont détrôné l'Arabie saoudite en 2014 en devenant premier producteur mondial avec 11,64 mbj et confirmant, par ailleurs, son statut de "swing producer", pays qui détermine l'équilibre entre l'offre et la demande sur les marchés internationaux. Il faut aussi souligner que le forage horizontal a permis depuis les années 2000 d'accroître la rentabilité des puits aux Etats-Unis qui souhaitent réduire leur dépendance en hydrocarbures à l'égard du Moyen-Orient . En 2014, l'Arabie saoudite avait produit 11,50 mbj et la Russie 10,83 mbj de brut, selon la BM. **S. N.**

COOPÉRATION ALGÉRO-RUSSE

Des opérateurs algériens pour un accord préférentiel commercial

DES OPÉRATEURS économiques algériens activant principalement dans le secteur agroalimentaire ont plaidé, hier à Alger, pour la conclusion d'un accord préférentiel commercial avec la Russie, qui décrète depuis 2014 un embargo sur les produits alimentaires de l'Union européenne (UE). Ces opérateurs ont appelé, lors d'une journée d'information sur la Russie, les pouvoirs publics à conclure cet accord, qui permettra au produit algérien de conquérir le marché russe à la recherche de fournisseurs pour limiter l'impact de l'embargo et celui des sanctions turques.
Les producteurs algériens veulent ainsi profiter de la hausse de la demande du marché russe qui a perdu deux grands fournisseurs (l'UE et la Turquie) en augmentant la part de leurs exportations vers ce pays, estimées actuellement à quelque 3 millions de dollars seulement. Les échanges commerciaux bilatéraux avaient atteint 885 millions de dollars en 2015 contre 530 millions de dollars en 2014. Le vice-président de la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI), Riadh Amour, a indiqué que la Chambre transmettra cette demande au ministère du Commerce afin de l'évoquer lors des rencontres de haut niveau devant se tenir en avril prochain. Le représentant commercial auprès de l'ambassade de la Fédération de Russie en Algérie, Alexei Schatilov, a affiché, pour sa part, le souhait de son pays de développer le partenariat économique avec l'Algérie, notamment dans le secteur agricole et agroalimentaire. **R. E.**

DES CHIFFRES EFFARANTS EN 15 ANS

55 000 morts sur les routes



Les routes en Algérie tuent plus que les maladies en tout genre. Une véritable hécatombe s'est produite en 15 ans, selon un décompte officiel de la Gendarmerie nationale, faisant de l'Algérien l'un des conducteurs les plus mauvais au monde.

Les chiffres de la Gendarmerie nationale sont préoccupants et illustrent la tragédie qui survient quotidiennement sur les axes routiers du pays. A quelques chiffres près, le terrorisme routier à fait le même nombre de victimes que le terrorisme armé. La Gendarmerie nationale révèle dans un communiqué rendu public les statistiques de ces accidents mortels survenus depuis l'année 2000 à 2015, soit 15 ans. Malgré le nombre de victimes qui donne froid dans le dos, la Gendarmerie nationale tente de rassurer en soulignant qu'«il y a une baisse du taux des accidents de plus de 16,5 % durant l'année 2015 par rapport à 2014», grâce au durcissement des moyens de contrôle sur les routes.

Alger en pole position

La wilaya d'Alger a enregistré le plus grand nombre d'accidents par rapport au reste des wilayas avec 1 316 accidents, soit un taux de 6,46 %. Le nombre de morts est de 97 et celui des blessés de 1 556. En deuxième position figure Aïn-Defla avec 2 823 accidents, 139 morts et 1 531 blessés. En troisième position arrive M'sila avec 3 731 accidents, 151 morts et 1 454 blessés, suivie par les wilayas de Tipasa, Bouira, Oran et toutes les autres régions du pays. En dernière position figurent les wilayas de Saïda avec 4 799 accidents et Tindouf avec 4 869 accidents.
Le total pour les 48 wilayas durant l'année 2015 s'élève à 20 361 accidents, 3 801 morts et 36 657 blessés.
D'après une analyse faite par les services du commandement de la Gendarmerie nationale sur les accidents de la circulation, malgré que leur taux soit jugé «positif», il n'en demeure pas moins que le phénomène est préoccupant, au regard des dégâts qu'il engendre, et dont les causes peuvent s'expliquer par l'inconscience des usagers de la route vis-à-vis du respect du code de la route.
En effet, le commandement de la Gendarmerie nationale souligne que «le bilan des accidents de la circulation routière enregistré durant l'année 2015 s'élève à 20 361 accidents, ayant engendré 3 801 morts et 36 657 blessés. En comparaison avec l'année 2014, il a été enregistré une diminution du nombre d'accidents, de blessés et de morts respectivement de 16,51 % (- 4 027 accidents), de 17,71 % (- 7 889 blessés) et de 04,59 % (- 183 morts)». D'année en année les écarts dans le nombre des accidents sont plus perceptibles. L'exemple est donné pour le cas de l'année 2014 où le nombre d'accidents est de 24 388, alors qu'en 2015 il est de 20 361, soit en moins 4 027 accidents et une baisse du taux de 16,51 %. S'agissant des victimes, leur nombre a atteint 3 984 morts en 2014 et 3 801 en 2015, soit une baisse de 183 pour un taux de 04,59 %. Les blessés sont de l'ordre de 44 546 en 2014 et de 36 657 en 2015, soit en moins 7889 pour un taux de 17,71 %.
Dans son analyse, la Gendarmerie nationale révèle que les causes à l'origine des accidents de la route sont essentiellement humains. avec un taux estimé à 91,76 %, et les 08,24 % restants incombent à l'environnement et à l'état des routes, respectivement avec un taux de 03,43% et de 04,81%. Les personnes à l'origine d'accidents sont identifiées par la Gendarmerie comme étant d'abord les chauffeurs avec 17 445 cas, soit 85,68 %, suivis des piétons avec 1 237 cas, soit 06,08 %. L'état des routes est aussi à l'origine des accidents et dont le nombre de cas s'élève à 699, soit un taux de 03,43 %. Cependant les causes liées à l'état des véhicules représentent 980 cas, soit 04,81 %.
Les principales infractions liées au facteur humain sont l'excès de vitesse (37,62 %) et les dépassements dangereux (13,63 %). Pour la seule année 2015, le nombre d'accidents liés à l'excès de vitesse est de 7 660, soit 37,62 %. Alors que les dépassements dangereux sont à l'origine de 2 776 accidents pour un taux de 13,63 %. Le non-respect de la distance a causé aussi des accidents qui s'élèvent à 1 354 pour un pourcentage de 06,65 %.
Les accidents dus aux manœuvres dangereuses sont au nombre de 1 264, soit un taux de 06,21%. Les autres natures d'accidents sont diverses, à l'exemple de l'imprudence des piétons, du mauvais sens de circulation, du non-respect de la signalisation et du stop obligatoire, ou alors du changement subit de direction…Le total des accidents liés à ces infractions est de 4 245.

La route vers l'Est est plus mortelle

Au chapitre du type de véhicules impliqués dans les accidents, il ressort que les véhicules légers sont classés en première position avec un nombre de 23 505, soit un taux de 73,59 %. Ils sont suivis des véhicules de transport de marchandises avec 4 643 accidents, soit 14,54 %. En troisième position les véhicules de transport de voyageurs avec 1 217 accidents, soit 03,81 %.
Par ailleurs, les véhicules dont l'activité est réglementée, destinés au transport de marchandises, de voyageurs ainsi que les taxis sont impliqués dans 5 388 accidents, soit 26,46 % du nombre total des accidents, ayant causé, selon les statistiques de la Gendarmerie nationale, 1 261 décès, soit 33,18 % du nombre des morts, et 10.681 blessés, soit 29,14 % du nombre des blessés. La tranche d'âge des conducteurs impliqués dans ce nombre très élevé des accidents se situe entre 25 et 34 ans avec 11 339 cas représentant un taux de 35,50 %. Alors que les détenteurs de permis de conduire de moins de deux ans représentent la tranche la plus impliquée dans les accidents de la circulation avec un taux de 41,59 %.
Sur un autre chapitre, l'analyse de la gendarmerie montre que l'autoroute Est-Ouest a enregistré 1 345 accidents de la circulation, ce qui représente un taux de 06,61 %. Par rapport à l'année 2014, il a été constaté une diminution de 107 accidents, soit un taux de -07,96 %. Il est à noter que ces chiffres ne concernent que les accidents de la route enregistrés par la Gendarmerie nationale. Ceux ayant eu lieu en milieu urbain sont pris en charge par la police. Les accidents de la route peuvent alors être d'un nombre supérieur.
L'Etat a décidé de certaines mesures pour réduire l'hécatombe, notamment en durcissant les sanctions et en augmentant le montant de la contravention. Ces mesures ne semblent pas avoir obtenu le résultat escompté.
Le nombre des accidents demeure inquiétant. Une moyenne de 4 000 morts est enregistrée chaque année dans les accidents de la route en Algérie. En dépit des campagnes de sensibilisation et des mesures coercitives, les accidents font des dizaines de milliers de blessés chaque année. Nombreux sont les blessés qui finissent handicapés et deviennent par conséquent une charge pour la société.

A.Timizar

FACE À LA CRISE, LE GOUVERNEMENT À LA SONDE D'ALTERNATIVES

Sellal réoccupe le terrain via les champs de Hassi R'mel

Le chef du gouvernement sera à partir d'aujourd'hui sur le terrain. Il reprend son bâton de pèlerin dans l'objectif de sillonner quelques wilayas. Porte de l'Atlas présaharien, la wilaya de Laghouat, une des plus importantes de la région centre des Hauts Plateaux de par sa superficie et ses richesses, sera la première halte du chef de l'exécutif.



Abdelmalek Sellal aura à inspecter l'état d'exécution du programme de développement de cette région, selon un communiqué de son cabinet. Cette virée s'inscrit, selon la même source, «dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi du programme du président de la République».

Plusieurs points sont à l'ordre du jour de la visite de l'hôte de Laghouat, dont l'inspection et l'inauguration de plusieurs projets à caractère socio-économique et le lancement d'autres inscrits durant ce quinquennat. Le chef du gouvernement aura aussi à s'enquérir du programme de relance gazière à Hassi R'mel, au sud de la wilaya.

Les nouvelles orientations en matière d'investissement économique hors hydrocarbures nécessiteraient un suivi à la hauteur des objectifs tracés. C'est ainsi que la relance de plusieurs projets est à l'ordre du jour de cette visite du chef de l'exécutif qui sera accompagné d'une délégation ministérielle dont probablement les ministres de l'Energie, de l'Industrie et des Mines et celui de l'Agriculture.

Le choix de cette wilaya du Centre n'est nullement fortuit. La région regorge de ressources naturelles et d'une abondance de matières premières en sus de son immense territoire, qui lui confère aussi un statut de région agricole par excellence notamment dans la culture du coton.

Les autorités, qui n'ignorent pas que la région dispose aussi d'unités de transformations industrielles, de tannage et de fabrication de produits cellulosiques, dont le papier, seraient tentées de développer d'autres filières industrielles, telles l'industrie pétrochimique et la fabrication des plastiques et du caoutchouc.

La région recèle aussi des richesses minières, essentiellement le sable, les agrégats et le gypse. Des potentialités à l'origine aussi du projet de construction d'une des plus importantes cimenteries au niveau national. Cela en sus des opportunités d'investissement qu'offre la région dans tous les domaines, d'autant que la disponibilité des ressources énergétiques n'est plus à prouver.

LE GAZ POUR L'EUROPE, UNE AUBAINE

C'est d'ailleurs un des points essentiels de la visite du chef du gouvernement, qui devrait s'enquérir du programme de relance gazière à Hassi R'mel au sud de la wilaya.

La wilaya, qui renferme le plus important gisement gazier jamais découvert durant les cinquante dernières années, constitue un pôle incontournable pour l'exploration et l'exploitation de ce produit fossile. La richesse et la proximité de la région avec le bassin méditerranéen comparativement aux autres gisements sahariens en font en effet un atout. D'autant qu'il n'est plus à prouver que parmi les alternatives qui s'offrent à l'Etat en matière d'exportation d'hydrocarbures, le gaz, très convoité en Europe après le revirement géopolitique de la Russie de Poutine, reste une aubaine à ne pas négliger. Le programme concocté pour la délégation ministérielle ne pouvait aussi ignorer l'installation de la centrale électrique hybride, toujours à Hassi R'mel. Cette station hybride, qui s'est matérialisée durant l'année 2011 après son inauguration par le ministre de de l'Energie et des Mines de l'époque, Youcef Youcefi, est le fruit d'une collaboration avec les Espagnols dans le cadre d'une joint-venture dont la date de création remonte à 2006. Bien qu'elle soit de faible capacité, elle n'en constituait pas moins un prototype d'une technique à encourager. Et la crise pétrolière pourrait réamorcer le projet.

Amine B.

L'ONM RÉITÈRE SA PRINCIPALE REVENDICATION

La France doit présenter des excuses officielles

LE SECRÉTARIAT NATIONAL de l'Organisation des Moudjahidine (ONM), a appelé à l'ouverture du dossier sur les graves répercussions des expériences nucléaires effectuées par la France dans le Sahara algérien», indique un communiqué de l'Organisation. L'ONM a rappelé, à la veille de la visite du ministre des Moudjahidine Tayeb Zitouni, en France, qu'il s'agissait de «l'une des positions de principe susceptibles d'ouvrir de nouvelles perspectives entre l'Algérie et la France pour établir des relations saines et constructives au service des intérêts des deux peuples».

«Le secrétariat général de l'ONM saisit l'occasion de la visite officielle qu'effectuera le ministre des Moudjahidine en France pour rappeler ses positions de principe, susceptibles d'ouvrir des perspectives devant les deux pays pour établir des relations saines et constructives qui servent les intérêts des deux peuples», selon le document.

Ces positions concernent également «les excuses que la France doit présenter au peuple algérien pour les crimes qu'elle a commis lors de la période coloniale, l'indemnisation des victimes, et la restitution des archives». Il s'agit également de connaître le sort des milliers de disparus.

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, avait affirmé dimanche à Alger que sa visite en France serait consacrée à trois principaux dossiers : les archives, les disparus algériens durant la guerre de Libération nationale et les indemnisations des victimes des essais nucléaires effectués dans le Sahara algérien.

«Il est grand temps que l'Algérie et la France se penchent sur les dossiers en suspens», avait soutenu le ministre. Au sujet de la demande formulée par la famille révolutionnaire et des partis politiques français pour que la France présente des excuses au peuple algérien pour les crimes qu'elle a commis lors de la période coloniale, le ministre a estimé que «le règlement des dossiers en suspens passe avant, ensuite on pourra parler d'excuses», relevant «une avancée dans la position française concernant la mémoire nationale, en témoigne la visite effectuée par le Secrétaire d'Etat français aux anciens combattants en Algérie, durant laquelle Il avait déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative des victimes des manifestations du 8-Mai 1945 à Sétif, outre les déclarations de hauts responsables français. M. Zitouni considère que sa visite en France, première du genre d'un ministre des Moudjahidine algérien depuis l'indépendance, suite à l'invitation de son homologue français, serait l'occasion de rencontrer des moudjahidine algériens vivant en France et des amis français de la guerre de Libération nationale. Cette visite «ne s'inscrit pas dans la cadre des négociations mais vise à lever les obstacles qui les entravent», a soutenu le ministre, indiquant que l'Algérie «a des principes auxquels elle ne renoncera point».

F. N.

EN RAISON DES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES INCERTAINES

La Coface dégrade l'Algérie

LA COMPAGNIE d'assurance française pour le commerce extérieur (Coface) a revu à la baisse la classification de l'Algérie. Classée depuis 2009 à la catégorie A4, l'Algérie recule d'un cran, de septembre 2015 à janvier 2016, en raison du «faible prix» des hydrocarbures qui continue à peser sur l'activité du pays en 2016, a indiqué la Coface dans son analyse publiée au cours du colloque «Risque pays 2016» tenu hier à Paris.La note B concerne les pays dont les perspectives économiques et financières présentent des incertitudes et dont l'environnement des affaires peut présenter «d'importantes lacunes», avec une fiabilité et une disponibilité des bilans d'entreprises «très variables» et un recouvrement des créances «souvent difficile». La Coface relève toutefois les importantes réserves de pétrole et de gaz, le potentiel dans les domaines des énergies renouvelables et du tourisme, et une situation financière extérieure «solide» avec un «très faible» endettement extérieur et d'»importantes» réserves de change.Concernant les «points faibles» du pays, l'organisme français d'assurance-crédit énumère la «forte dépendance» aux hydrocarbures, taux de chômage «élevé», poids «excessif» du secteur public, lourdeurs bureaucratiques, faiblesse du secteur financier et environnement des affaires «problématique».Dans son appréciation du risque en Algérie, la Coface a aussi estimé que les difficultés rencontrées dans le secteur des hydrocarbures, en raison du «manque de compétitivité» et de «l'obsolescence» du capital productif, «laissent penser que si la conjoncture du marché pétrolier se maintenait, ce dernier continuerait d'observer des performances négatives en 2016». Dans son appréciation du risque Algérie, l'organisme français d'assurance-crédit prévoit un ralentissement de la croissance en raison de la faiblesse du prix des hydrocarbures avec un taux de croissance de 2,8%, soit un recul de trois point par rapport à celui prévu dans la loi de finances 2016.Il en est de même pour les réserves de change qui avoisinent les 152 milliards de dollars, le PIB à plus de 200 milliards de dollars, et surtout un investissement de plus de 800 milliards de dollars ces dix dernières années supportées par la dépense publique. Trois autres pays africains sont dans la même catégorie B : L'Afrique du Sud, qui a perdu un point en raison d'une croissance en berne et des tensions sociales croissantes, la Tunisie, qui représente un «risque modéré», et le Sénégal avec un «risque élevé» à moyen terme.Parmi les pays d'autres régions figurant dans cette même catégorie, il y a l'Italie, Bulgarie, Croatie, Roumanie, Turquie, Kazakhstan, Sri Lanka et Vietnam.La Russie, le Brésil, l'Argentine, l'Egypte, l'Angola, la Serbie et le Gabon ont été crédités, pour leur part, de la note C (inférieure) laquelle concerne les pays dont les perspectives économiques et financières sont «très incertaines».

H.A

HAUSSE DU PRIX DU TRANSPORT

La colère monte chez les citoyens de Bouhamza

LA HAUSSE du tarif du ticket de transport a provoqué l'ire des habitants avant-hier. Ils étaient des dizaines à sortir dans la rue et à occuper la voie. Ils ont barré la route aux transporteurs qu'ils accusent d'avoir décidé, unilatéralement, de porter à la hausse, une nouvelle fois, le prix du transport entre Bouhamza et Akbou sans se soucier du citoyen.
Les protestataires ont coupé le CW 35 reliant la localité de Bouhamza à Akbou et traversant la commune d'Amalou. Et pour empêcher sûrement les transporteurs d'y passer, ils ont bloqué la route depuis 5h du matin. Il a fallu que les autorités locales, dont un vice-président de l'APC se déplacent sur les lieux et après de longues discussions pour ces derniers aient accepté de rouvrir la voie vers midi avec la condition du maintien par les transporteurs de l'ancien prix.
«Une réunion est programmée à 14h et au cours de laquelle les autorités devaient expliquer aux transporteurs les démarches à suivre pour adopter de nouveaux prix, soit «la saisine de la direction des transports seule habilité à avaliser ce genre de décision avant de le faire de manière unilatérale», nous dit un élu. Les autorités locales devaient aussi aborder la question de l'organisation du transport notamment, les horaires des départs et arrivées. Il y a lieu de noter que les transporteurs ont porté le ticket de transport de 60 à 80 DA, hier, et ont justifié leur décisions par de nombreux points dont la cherté des pièces de rechange, des charge comme les impôts, la vignette auto, le parcours séparant la commune de Bouhamza et Akbou qui est de 30km, et aussi par la hausse des prix des carburants. Pour eux, «cette hausse va sauver les transporteurs qui veulent désormais abandonner leur activité puisque nous travaillons, actuellement, à perte», selon l'un d'entre eux. Il convient de rappeler aussi que des actions semblables avaient été menées par des citoyens dans plusieurs communes suite à des augmentations décidées au lendemain de l'adoption de la nouvelle tarification des carburants par Naftal. Des tarifications décidées dans la loi de finances 2016.
N. B.

TIZI OUZOU

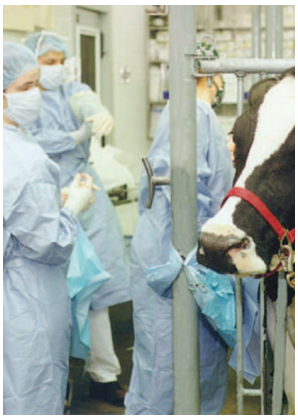
Les chauffeurs de taxi urbains en grève

LES CHAUFFEURS de taxi assurant le transport des personnes dans la ville de Tizi Ouzou ont observé une grève hier. Cette action de protestation a été décidée pour exiger des pouvoirs publics le droit d'augmenter de 5 DA le prix de la place, soit de porter le prix de la place de 20 DA à 25 DA. Cette décision de la corporation est loin de plaire aux usagers qui trouvent que le prix de 20 DA est déjà excessif. Quant à ces chauffeurs de taxi, ils légitiment leur désir d'augmenter le prix de la place par le fait que le carburant a connu une augmentation. **S. T.**

ILS RÉCLAMENT LA PRISE EN CHARGE DE LEURS REVENDICATIONS

Les vétérinaires menacent de revenir à la charge

Le corps vétérinaire du secteur public compte renouer avec la protesta. Lassés d'attendre en vain, la prise en charge de leurs préoccupations, les vétérinaires menacent de revenir en force afin de faire pression sur le ministère de tutelle pour qu'il honore ses engagements.



Pour se faire, cette entité syndicale convoquera son conseil national en session extraordinaire les 8 et 9 février prochains, pour évaluer la situation des lieux et prendre les décisions qui s'imposent. Ce syndicat n'a pas omis de dénoncer «le silence mort du département de Sid Ahmed Ferroukhi, qui avait promis auparavant de régler certains dossiers restés en suspens, mais à ce jour, rien n'a été fait». Ce syndicat n'a pas écarté le recours de ces fonctionnaires aux mouvements de protestation, à l'échelle nationale. Une situation qui a suscité la colère des vétérinaires fonctionnaires de l'administration publique qui exigent la reprise de la protesta en signe de réponse aux agissements du ministère de tutelle qui continue à ignorer leurs revendications. Le porte-parole de cette catégorie de fonctionnaires qui est revenue sur leurs revendications, a évoqué le problème de la distinction entre eux et les médecins, «malgré qu'ils comptent le même nombre d'années d'études,» a-t-il affirmé. Ce dernier a qualifié cet acte d'«injuste» à leur égard. «Comment pouvons-nous expliquer la classification au grade 17 des médecins inspecteurs dans le secteur de la santé publique, alors que les vétérinaires inspecteurs sont au grade 15», s'est-t-il interrogé. Les vétérinaires déplorent aussi leur interdiction à la promotion. C'est ce qui a aggravé la situation, selon le représentant des vétérinaires. «Le ministère de l'agriculture n'a pas ouvert les portes de promotion d'un grade à un autre, alors que c'est un facteur important pour stimuler l'employé à donner de son mieux», a-t-il souligné.
Le représentant de ce syndicat qui se plaint du peu de moyens de logistique pour accomplir leur mission de vétérinaire sur le terrain, réclame l'amendement de leur statut particulier en appelant la tutelle à prendre en considération les propositions du syndicat qui apportent des solutions socioprofessionnelles aux préoccupations de cette catégorie de travailleurs.
Elle exige également «la séparation du service vétérinaire des directions agricoles de wilaya, ainsi que le droit à une formation, la protection médicale et l'amélioration de leurs conditions de travail». Ce syndicaliste demande également l'application du décret exécutif n°03/178 du 15 avril 2003, qui stipule que tous les corps des différents secteurs, chargés de la surveillance, ont le droit de bénéficier d'une prime de 80 millions de centimes pour l'acquisition de véhicules neufs.
Le même représentant n'exclut pas que la rencontre prévue au mois de février annoncera des protestations au niveau national, du fait que c'est une revendication émanant de tous les vétérinaires. «Le gouvernement a toujours concerné que l'agriculture est une alternative au pétrole, mais il n'a pas parlé de ceux en charge de ce secteur et de leur statut professionnel», a-t-il signifié.
Ce dernier estime que ça devient plus que nécessaire de prendre en charge les revendications des vétérinaires, avant que ces derniers décident de ne pas participer au nouveau plan du gouvernement.

Lynda Louifi

CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Appel à son élargissement aux prestations de formation

LES PARTICIPANTS au 3e Salon national de la formation continue, de la formation par apprentissage et du recrutement en alternance ont recommandé l'élargissement du crédit à la consommation aux «prestations de formation». Les participants à la troisième édition de cette manifestation, tenue récemment à Alger, ont ainsi recommandé d'élargir le crédit à la consommation, récemment réintroduit, aux «prestations de formation», de sorte, ont-ils argué, à «permettre aux demandeurs d'accéder à la formation de leur choix».
Les animateurs de ce Salon ont par ailleurs salué l'introduction dans le projet de révision de la Constitution d'une disposition (article 55), laquelle stipule que «l'Etat œuvre à la promotion de l'apprentissage et met en place les politiques d'aide à la création d'emploi». L'apprentissage «doit être le mode privilégié» de la formation professionnelle «initiale pour le développement des compétences et des qualifications qui doivent déboucher sur une insertion professionnelle au sein des entreprises où s'effectue le stage d'apprentissage», ont-ils également souligné dans leurs recommandations. En outre, les participants ont émis le souhait que le taux de formation par apprentissage atteigne 70% et que les écoles privées participent à «l'effort national» favorisant ce mode de formation, préconisant que soient «amendés ou révisés», à cet effet, les textes et règlements régissant cette activité.
Partant du constat d'un «manque d'adéquation» entre les formations et les spécialités dispensées dans les universités, les grandes écoles et les autres institutions autonomes, il a été également recommandé la mise en place d'un «centre de carrière» au niveau de ces établissements de formation. Cette mesure contribuerait à créer des «passerelles» entre le monde de la formation et celui du travail ainsi que la sphère économique, «à l'image de ce qui existe dans les pays développés».
Outre cet apport, ces centres jouent un rôle d' «information et de préparation» des étudiants à l'insertion professionnelle, permettant aux entreprises d'«identifier des profils adaptés à leurs besoins de développement». De ce fait, ils participent aux missions de «veille» et de «feedback» pour les institutions de formation.

R. N.

A PARTIR DU 1ER FÉVRIER

Société Générale Algérie lancera le crédit à la consommation

LA BANQUE Société Générale Algérie annonce qu'elle offre à sa clientèle la possibilité de souscrire au crédit à la consommation à partir du 1er février 2016. «Le crédit "Bien-être", commercialisé jusqu'en 2009, sera, à cette date, à nouveau disponible», indique la banque dans un communiqué. Le crédit en question s'appuiera, explique la banque, sur une démarche responsable destinée à informer les consommateurs, éviter le surendettement et accompagner le développement de l'économie nationale. Ce crédit sera destiné «exclusivement au financement de l'acquisition de produits fabriqués par des opérateurs nationaux et répondant aux exigences réglementaires de fabrication ou d'assemblage en Algérie, que ce soit des véhicules particuliers, des équipements informatiques, des ordinateurs, des téléphones, de l'électroménager ou de l'ameublement», précise la banque dans son communiqué. A ce titre, Société Générale a déjà signé des partenariats avec près de 15 opérateurs nationaux. «Le détail des produits éligibles au crédit à la consommation ainsi que les explications nécessaires au montage du dossier de demande et les conditions d'octroi sont disponibles auprès des conseillers clientèle de particuliers des 86 agences que compte la banque», est-il noté à l'adresse des clients voulant souscrire à un crédit. Société Générale Algérie, détenue à 100% par le Groupe Société Générale, est l'une des toutes premières banques privées à s'installer en Algérie, tient à souligner la banque dans son communiqué. Elle indique également qu'elle offre une gamme diversifiée et innovante de services bancaires à plus de 335 000 clients particuliers, professionnels et entreprises par l'entremise d'un réseau comptant 86 agences et un effectif de plus de 1 400 employés.

AFFAIRE SONATRACH 1

«Les prix avancés par Contel Funkwerk ne sont pas exagérés»

La défense de l'accusé Al Ismaïl Mohamed Réda Djaafar (président du conseil d'administration du groupe algéro-allemand Contel Funkwerk) accusé dans le cadre de l'affaire Sonatrach1 a soutenu hier devant le tribunal criminel d'Alger que les prix avancés par le groupe algéro-allemand pour le marché de télésurveillance conclu avec Sonatrach sont «corrects et non exagérés» vu que les équipements utilisés par le groupe sont de «haute qualité».



Les avocats Ouali Nacera, Fedhal Mohamed et Dehina Khaled ont plaidé l'acquittement pour leur client Al Smail Mohamed Réda Djaafar estimant que le prix avancé par le groupe Contel Funkwerk dans le cadre du marché du système de télésurveillance était «justifié et non exagéré». Contrairement aux autres groupes qui ont fait leurs offres en devises, celle de Contel Funkwerk était en dinar, s'est encore prévalue la défense du prévenu soulignant que les prix étaient «correctes et justifiés» notamment avec la dévaluation du dinar. Le groupe, ont poursuivis les avocats, avait utilisé des «équipements développés de fabrication allemande contrairement aux autres groupes qui ont présenté un matériel de qualité inférieure».

Contel Funkwerk dont le conseil d'administration était présidé par leur client Al Ismaïl avait remporté trois contrats sur 123 pour équiper 13 installations dans le sud algérien en système de télésurveillance. Pour Me Fedhal Mohamed, le groupe avait installé des caméras anti-explosion au niveau des 13 installations en utilisant des lumières infrarouges de «qualité supérieure». Me Ouali Nacera a estimé, pour sa part, que l'affaire Sonatrach devait relever du droit commercial et non pénal. S'agissant de l'instruction AR15 (A408 R15) qui qualifie les appels d'offres ouverts concernant les marchés publics de principe élémentaire et ne prévoit pas la passation de marchés à coûts élevés au simple gré à gré, Me Ouali a indiqué qu'elle figure dans le règlement intérieur de Sonatrach, précisant que le ministre chargé du secteur et le PDG de ce groupe avaient la latitude d'y apporter des changements si nécessaire».

Pour l'accusation de dilapidation de deniers publics retenue contre son client, l'avocate a fait savoir que la loi stipule qu'»il n'est pas possible de parler de dilapidation si la valeur des fonds dilapidés n'est pas fixée», ajoutant que cette valeur n'a pas encore été évaluée par Sonatrach. De son coté, Me Dehina Khaled a souligné que les trois contrats signés entre Contel Funkwerk et Sonatrach ont été passés dans le cadre du consulting limité et non au gre à gré, affirmant détenir des copies dedits contrats qui ne font pas mention d'une passation de marché au gré à gré.

Il s'est interrogé sur les motifs des poursuites engagées contre Al Ismail en tant que personne physique, alors que Contel Funkwerk aurait être poursuivi en tant que personne morale, à l'instar des autres groupes accusés dans cette affaire.

Le procès de l'affaire Sonatrach1 dans laquelle sont impliquées 19 personnes dont de hauts responsables de Sonatrach, d'entreprises nationales et étrangères pour corruption se poursuit depuis 23 jours. Au terme des plaidoiries qui prendront fin mardi soir, le président du tribunal criminel, Mohamed Reggad mettra l'affaire en délibéré.

R. N.

EN RAISON DE LA SPÉCULATION ET DES REVENDEURS

Flambée des prix des fruits et légumes à Tizi Ouzou

LES FRUITS et légumes proposés au marché principal de Tizi-Ouzou viennent de connaître, hier, une soudaine flambée des prix. C'est surtout l'agrume local, plus exactement l'orange et la mandarine, qui est devenu hors de portée de la bourse moyenne, autrement dit l'écrasante majorité des ménages. L'orange de qualité à peine moyenne est proposée à un prix se situant entre 130 et 150 DA le kg. L'orange reconnue comme «luxe» dépasse les 200 DA le kg. Toutefois, le prix jugé à l'unanimité exorbitant est celui relatif à la mandarine dite «Thomson». Ce fruit n'est pas cédé à moins de 250 -270 DA le kg. La mandarine de très mauvaise qualité est cédée à 90 DA le kg. Bien entendu, vu son état de dégradation, aucun client ne s'est proposé à l'acheter. La banane, qui est un fruit exotique, mais ordinaire toutefois puisqu'il est produit en grande quantité et sans aucune difficulté, est proposée au marché de Tizi-Ouzou à 200 DA le kg. La raison invoquée pour l'augmentation de son prix est la dévaluation du DA. Le commerçant utilise à présent le langage banquier puisque l'importateur paye sa marchandise en devises. Ce que le commerçant tizi-ouzien ne dit pas ou ne peut pas dire, c'est le prix exact que cet importateur paye pour la banane. Par ailleurs, il y a lieu de relever que les prix considérés comme réels par la direction du commerce et des prix de la wilaya contrastent avec ceux affichés par les commerçants. C'est le cas des produits cités ci-dessus. En effet, selon le barème de cette institution, l'orange par exemple est proposée à 60-100 DA et 80-120 DA. Idem concernant la mandarine. La moyenne coûte entre 100 - 110 DA et la luxueuse entre 120 et 240 DA. Concernant la tomate fraîche, elle est proposée à un prix se situant entre 50 et 60 DA. La courgette quant à elle est à 90-100 DA.

Le haricot vert était hier à 260 DA. Comme justificatif à ce prix fort, est invoqué le fait qu'il soit un légume hors saison. La carotte est cédée à un prix se situant entre 45 et 60 DA le kg alors qu'il y a moins d'un mois, elle a été proposée à 25 DA le kg. Presque tous les légumes de saison connaissent à présent une augmentation. Qu'en est-il des viandes ? Curieusement les prix des viandes rouges sont maintenus. Dans certaines régions, à l'instar de Tigzirt-sur-mer, il y a même une dégringolade des prix. Certains bouchers affichent le prix de la viande de bœuf à 700 DA le kg. Toujours est-il qu'à Tigzirt-sur-mer, ces bas prix de la viande rouge ont pour origine une concurrence qui ne dit pas son nom entre les bouchers. Selon des sources locales, au départ un boucher a eu l'idée de casser les prix pour obliger ses confrères à baisser rideau. De la sorte, il resterait seul sur le marché. Mais au lieu du résultat escompté, les autres bouchers, conscients des enjeux, ont accepté la baisse des prix, déterminés à rester sur le marché. A Azzazga aussi, certains bouchers ont baissé les prix pour travailler face au recul de la clientèle, plus encline à se tourner vers la volaille. A Tizi-Ouzou en revanche, cette concurrence n'est pas de rigueur. En tous cas pas chez les poissonniers. Ceux-là font bien au contraire dans la surenchère. Des sardines, à peine plus grandes que des alevins, ont été proposées hier à 400 DA le kg. Bien des avis compétents, car très au courant du marché, relèvent que tout marchand de poisson risquerait de graves ennuis s'il venait à casser les prix instaurés par les grossistes.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

COLLOQUE SUR LA CONFECTION DE DICTIONNAIRES MONOLINGUES AMAZIGHS À BÉJAÏA

Le wali installe un comité d'organisation

«UN COMITÉ d'organisation et de préparation du colloque international sur la «confection des dictionnaires monolingues amazighs» a été installé par le wali de Béjaïa M. Oueld Salah Zitouni et il est présidé par lui-même», annonce la cellule de communication de la wilaya.Cette rencontre scientifique qui se tiendra du 12 au 14 mars prochain à Béjaïa à l'initiative du Haut-commissariat à l'Amazighité réunira une vingtaine de conférenciers issus de différentes universités du pays et des universités étrangères, apportera un éclairage théorique et méthodologique nécessaire à la confection des dictionnaires. Le choix de l'organiser à Béjaïa et en ce moment n'est pas fortuit puisque «il s'inscrit dans le sillage de la constitutionnalisation de Tamazight comme langue nationale et officielle tel que mentionné dans le projet de la nouvelle Constitution», fait-on observer.

N. B.

SESSION ORDINAIRE DE L'APW DE TIZI OUZOU

Le P/APW réclame plus d'investissements pour la wilaya

LA WILAYA de Tizi Ouzou doit bénéficier des investissements lancés par l'Etat avec ses partenaires nationaux et étrangers dans le cadre des politiques sectorielles de diversification de l'économie algérienne. C'est là l'appel lancé hier en direction des responsables de l'Etat par le président de l'APW de Tizi Ouzou, Mohammed Klalèche, lors de la session ordinaire réservée à l'adoption du budget primitif 2016, au vote des délibérations et au point de situation sur les projets structurants, en plus d'un point réservé aux affaires diverses.

Le premier responsable de l'Assemblée populaire de wilaya a rappelé, lors de son allocution d'ouverture, que la wilaya accuse «un retard important dans l'aménagement du territoire et sa dotation en infrastructures économique et sociale». Selon lui, la dotation en infrastructures de base est inférieure à la demande de l'activité économique et aux besoins des citoyens. Même les projets qui ont été inscrits, à l'instar du nouveau CHU, de la clinique du rein, du complexe mère et enfants, du barrage de Sidi Khelifa et de la voie express Aïn El-Hammam – Drâa El-Mizan, peinent à voir le jour.

M. Klalèche est revenu également sur les difficultés qui entravent la concrétisation des différents programmes de développement, à l'image du manque d'attractivité des investissements productifs, du manque de foncier industriel, qui constitue un facteur principal de blocage, et du non-aménagement des zones industrielles dont celles de Tizi Ghennif, Souamâa et Draâ El-Mizan.

Une réalité qui «nous invite à nous interroger non seulement sur l'efficacité de l'action mais aussi sur le rôle des pouvoirs publics».

Ces derniers doivent «agir rapidement et efficacement pour régler le problème du foncier industriel de la wilaya», a estimé l'intervenant, tout en poursuivant que leur rôle «est de répondre aux aspirations des citoyens et de défendre leur droit au développement, au bien-être et à leur épanouissement». Il convient de noter que le montant du budget primitif retenu par l'administration s'élève à 1,9 milliard de dinars dont 1,6 milliard accordé à la section fonctionnement et 264 millions à l'équipement.

A. Drifa

WILAYA DE BÉJAÏA

Le taux de consommation des crédits s'est nettement amélioré

LES CHEFS de daïra ont été instruits par le wali ces derniers jours d'entamer rapidement la mise en œuvre des projets de développement communaux inscrits au profit de leurs communes pour l'année 2016. Et un délai d'un mois leur a été fixé pour ce faire. «Il leur a ordonné, par ailleurs, de consommer les crédits de paiement du programme 2015», indique la cellule de communication de la wilaya. L'objectif étant de rattraper le retard accusé en matière de développement et de répondre surtout à la demande des citoyens, laquelle s'exprime avec intensité un peu partout, peut-on en déduire. Par ailleurs, il est fait remarquer que dans le cadre des projets sectoriels, «la wilaya a enregistré un taux de consommation meilleur par rapport aux exercices précédents». «Un taux jamais atteint, de l'avis même du directeur du Trésor public», ajoute-t-on sans donner plus de précision.

N. B.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CONSERVATION DES FORETS DE LA WILAYA DE SÉTIF
N° d'Identification Fiscale 19015070091/D5070091

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° :01 /2016

La Conservation des Forêts de la wilaya de Sétif lance un avis d'appel d'offres national ouvert, pour la réalisation des travaux de traitement phytosanitaire en forets sur une superficie de 4.200 ha répartie sur 20 lots comme suit :

Lot n°	Commune	Forêt ou lieu-dit	Superficie des lots (ha)	Superficie par impact (ha)	Degrés d'infestation	
					Fort	Moyen
01	Ain Arnet	Ain Zada	200	100		+
		Gueltet Stal		100		+
02	El Eulma	Bandes vertes	160	100		+
	Bazer	Bandes vertes		60		+
03	Guelt Zarga	Ouled Amrane	130	130	+	
04	El Ouldja	Bandes vertes	150	100	+	
		Chebka		50	+	
05	El Ouldja	Megcem	300	300	+	
06	Bir El Arch	Bandes vertes	150	150		+
07	Bellaa	Kef Toyour	200	100		+
		Dahss		100		+
08	Hamma	Badjrou	150	100		+
	Boutaleb	Grouf		50		+
09	Ain Oulmene	Sekrine	100	100		+
10	Ain Oulmene	Kendour	150	100		+
	Rasfa	Kef Ben arar		50		+
11	Taya	Agmerouel 01	250	250		+
12	Taya	Agmerouel 02	250	250		+
13	Taya	Agmerouel 03	250	250		+
14	Taya	Agmerouel 04	300	300		+
15	Taya	Agmerouel 05	300	300		+
16	Hammam Sokhna	Bandes vertes	310	60		+
	Tella	Djebel Tella 01		250		+
17	Tella	Djebel Tella 02	250	250		+
18	Tella	Djebel Tella 03	250	250		+
19	Ain Azel	Chaaba El Hamra	100	100		+
20	Ain Lahdjar	Kaloun +Sebkhet El hamiat	250	250	+	
Total			4 200	4 200	830	3 370

N.B/ - La soumission peut porter sur un ou plusieurs lots .
Les lots 09 et 19 sont réservés pour les micro-entreprises ANSEJ et CNAC

Les intéressés par le présent avis, disposant d'un registre de commerce avec code d'activités approprié, peuvent retirer gratuitement le cahier des charges auprès de la conservation des forêts de la wilaya de Sétif (Service de la protection de la faune et de la flore) sise à la cité Ain Tebinet . Sétif.

Les offres doivent être accompagnées des pièces administratives, fiscales et parafiscales suivantes (détaillées en cahier des charges):

A- Le dossier de candidature:

1/ Déclaration de candidature;
2/ Déclaration de probité ;
3/ Statut de l'entreprise ;
4/ Documents relatifs à la délégation ;
5/ Moyens matériels justifiés par huissier de justice- Année 2015, 2016
6/Moyens humains justifiés par des diplômes et déclaration CNAS
7/Relevés professionnels justifiés par des certificats de bonne exécution délivrés par les conservations des forêts .
8/Pour les micro-entreprises attestation délivrées par la banque justifiant la situation financière + attestation de création dans le cadre de l'ANSEJ ou CNAC.

B- L'offre technique:

1/ Déclaration à souscrire ;
2/ Le cahier des charges.

C- L'offre financière:

1/ Lettre de soumission.
2/ Bordereau des prix unitaires.
3/ Détail quantitatif et estimatif.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière doivent être mises dans des enveloppes séparées, la première portant la mention "dossier de candidature" la seconde portant la mention "offre technique" et la troisième portant la mention "offre financière", les trois enveloppes doivent être mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention:
A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Appel d'offres n°01 /2016 pour la réalisation des travaux de traitement phytosanitaire en forets
Lot(s) n°:

- La durée de préparation des offres est fixée à **huit (08) jours** à partir de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public.
- Le dépôt des offres aura lieu **le dernier jour** de la durée de préparation des offres de 8h30 à 14 h 00, au siège de la conservation des forêts de la wilaya de Sétif (Service de la protection de la faune et de la flore); si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres prorogerait jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'opération d'ouverture des plis qui se déroulera le jour de dépôt des offres à 14 h 00, au siège de conservation des forêts dans une séance publique.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois (03) mois plus (+) la durée de préparation des offres, à compter de la date d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 27/01/2016/ANEP N° 403 291**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE/ BATNA - DAIRA DE/ BATNA - **COMMUNE DE/ OUED CHAABA**
NIF N° 0 984 0537 50488 10

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

- Conformément au disposition de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 Octobre 2010, modifié et complété, portant réglementations des marchés publics.
- Suit à l'avis d'appel d'offres national restreint n° **02/2015 (Deuxième Avis)**, Publié dans les quotidiens:
 1- EL-HIWAR Du 11/01/2016 -N° 2685
 2- Le Jeune indépendant Du 11/01/2016 -N° 5369
 3- BOMOP Du 17 au 23/01/2016 -N° 1480
- Et suite au procès verbaux de la commission permanente d'évaluation des offres du 25/01/2016.
- le président de l'APC annonce l'attribution provisoire des marchés comme suit :

1-REALISATION D'UN RESERVOIR SEMI ENTERRE DE 500 M³ CENTRE LAMBERIDI

L'entreprise	Numéro d'identification fiscale « NIF »	Montant + rabais consentis	Délai	N-T /100	Observation
Entreprise grand travaux public et hydraulique « **benkorichi khaled** »	1 830 5420 25271 50	9.350.406,00 DA	Huit « 08» Mois	55	La seule offre préqualifiée techniquement

- Conformément aux articles 114 et 125 alinéa 15 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 Octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres peuvent introduire leur recours auprès de la commission des marchés de la commune de oued chaaba, dans un délai de dix « 10 » jours à compter de la première publication de l'avis dans le BOMOP ou la presse, Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant, et les soumissionnaires intéressés sont invités de se rapprocher du service d'équipement et travaux neuf de la commune, au plus tard trois « 03 » à compter de la premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le président de l'APC

Le Jeune Indépendant **du 27/01/2016/ANEP N° 403555**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
BUREAU DES MARCHES PUBLICS
N° MATRICULE FISCAL DE LA DRE DE TAMANRASSET : 099011019011047
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 114 alinéa 8 du décret présidentielle N° 10/236 du 07/10/2010 portante réglementation des marches publique modifié et complété.

Suite a la publication de l'avis d'appel d'offre national ouvert N° 03/2015 concernant : réhabilitation des réseaux d'AEP a travers la wilaya

La direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset, porte a la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'vis d'pelle d'offre N° 03/2015 concernant réhabilitation des réseaux d'AEP a travers la wilaya commune de in salah, in ghar,abalessa et Tamanrasset

Que l'attribution provisoire du lot N° 01 in Salah al l'entreprise des travaux de bâtiment et hydraulique bouchikhi Zahra en date du 28/06/2015 a été annulé a cause de désistement de l'entreprise

Le directeur des ressources en eau

Le Jeune Indépendant **du 27/01/2016/ANEP N° 403 549**

Le principe de la consultation publique en Islam



L'Islam considère les musulmans comme formant une nation au sens moderne du terme « Etat ». A cet égard, il les a distingués par des caractéristiques et des éléments constitutifs spécifiques qui furent à l'origine de la grandeur, de la gloire et de la puissance par lesquels s'est toujours distingué l'Etat islamique. Les plus importants de ces éléments constitutifs sont : la fraternité religieuse, la solidarité sociale.

Par Cheïkh Tahar Badaoui

En ce qui concerne la consultation, elle reste un devoir sacré, consacré par le Verset 159 de la Sourate dite « la famille d'Imrân » qui stipule : « C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que Tu a été si clément envers eux ! Et si Tu étais rude, au cœur dur, il se seraient alors, enfuis de Ton entourage. Pardonne-leur donc, et implore pour eux le Pardon (d'Allah). Et consulte-les à propos des affaires ; puis une fois que Tu T'es décidé, confie-Toi donc à Dieu, Allah aime en vérité, ceux qui se confient à Lui. ».

Il importe de souligner qu'au cours de l'histoire, le principe de la consultation, n'avait pas été respecté par des Califes. Les différents pouvoirs traditionnels, par la non observance de cette injonction coranique et d'ailleurs, pour des raisons diverses, avaient introduit, ipso facto, l'arbitraire dans leurs régimes politiques.Cela revient à porter atteinte à un important principe immuable de la philosophie politique qu'est la Shoura, énoncé par le Livre sacré et appliquée rigoureusement par le Prophète, de Son vivant.

Il demandait toujours l'avis de Ses compagnons pour tout ce qui intéresse le commun des mortels dans la gestion des affaires ici-bas et qui ne nécessitent guère l'intervention de la Révélation divine. Ainsi, le Messager de Dieu, Salut Divin Sur Lui, ne manquait jamais de se conformer aux avis judicieux de son noble entourage, souvent en des moments très critiques tels les batailles de Badr, de Ohoud, de Hunein, etc. Vient ensuite, la prescription du Seigneur apportant des éclaircissements appropriés sur la question débattue ou des orientations infirmant la position des humains ou la confirmant

En Islam, la consultation est bien entendu, un des fondements de l'organisation politique. C'est ainsi que tout responsable appartenant à une hiérarchie sociale déterminée se doit de consulter ses collaborateurs et de recueillir leurs opinions sous la base d'une autocritique rationnelle, avant d'entreprendre une action quelconque à caractère temporel ou spirituel. En matière judiciaire, la règle de la consultation est également en vigueur. Les juges entourés de conseillers choisis par eux ou désignés par l'Etat, recourent à cette procédure quand il s'agit d'éclairer un point de droit en vue de toucher les cas litigieux. Selon le rite malikite, la Shoura est érigée en obligation.

En effet, la Shoura n'est pas un devoir qui se limite aux seules institutions politiques et judiciaires. Elle s'applique dans la vie quotidienne, c'est-à-dire dans les rapports des croyants entre eux. En se consultant mutuellement, ils parviennent mieux à cerner la décision à prendre et à l'affermir, et partant, à faire convenablement le bien et à fuir le mal comme le soulignent maints versets coraniques.

La consultation est un procédé en mesure d'aider, en toutes circonstances, à entreprendre rapidement une action, tout en évitant de tomber dans des erreurs grossières souvent incorrigibles.Elle est effectivement un signe de sagesse, comme l'affirme le Khalife Ali que Dieu agréé son âme : " pas de conseil, pas de sagesse".

La consultation est également un moyen de contrôle exercé par les croyants sur l'autorité. La pratique de cette procédure permet de situer les abus, de redresser les torts et de battre en brèche toute forme d'oppression. Le Prophète disait bien de prêter assistance à son frère même s'il est oppresseur en lui indiquant courageusement les actes injustes qu'il commet et la manière de les corriger.

L'Islam est une authentique démocratie, une démocratie véritable et absolue et non une démocratie à sens unique qu'on exporte ça et là et qu'on impose par la force. Il a assuré aux hommes tous les moyens susceptibles de réaliser une vraie démocratie en permettant au peuple de participer aux décisions politiques le concernant, et en évitant à ceux qui gouvernent de monopoliser le pouvoir et de sombrer dans la tyrannie. C'est la devise sacrée « par le peuple et pour le peuple » : le gouverneur est responsable devant son peuple qu'il doit mener vers les voies du progrès et du salut, le peuple, quant à lui, doit confiance et obéissance à son gouverneur dont il reste le meilleur ami conseiller.

Pour juger de la haute estime accordée et reconnue par les contemporains étrangers aux institutions islamiques, il suffit de se rappeler que sa Majesté le Roi Henri III d'Angleterre, avait envoyé en Turquie, une délégation officielle pour étudier dans ses moindres détails, la justice ottomane, alors entièrement islamique, à l'effet de réviser le système anglais du temps du « Khalifat »..

Le droit et le devoir de consulter s'inscrivent dans le cadre des principes généraux de droit et de morale, consignés dans le Saint Coran et des pratiques et traditions du Prophète Mohammed, Salut -Divin Sur Lui-, le tout constituant la loi suprême en Islam à laquelle est soumise l'ensemble de la communauté islamique y compris le chef de l'Etat. Tous, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, chacun selon ses capacités, de l'application de cette loi dans l'intérêt du peuple et de la nation.

Cette communauté est administrée par un chef suprême, élu par l'ensemble de la population, possédant une grande intelligence, un caractère impartial, une mémoire féconde, l'éloquence adéquate, le goût de l'étude, la force de persuasion, la tempérance, la capacité de surmonter des obstacles avec courage et intégrité, l'amour de la justice, l'obstination sans faiblesse et la fermeté dans l'accomplissement du bien etc… Si l'on ne trouve pas toutes ces qualités dans une seule personne, on recherche deux, trois ou plusieurs personnes qui réunissent ensemble les qualités requises du chef et on leur confiera le gouvernement. Ce serait alors un gouvernement collégial.

Nul souverain temporel n'est autorisé à exercer un pouvoir personnel. De même il ne serait plus en mesure de se faire obéir, si dans les décisions qu'il publie, et de par sa conduite, il ne se conforme pas lui même à cette obligation d'équité, unissant l'ensemble des musulmans. Telle est la recommandation de notre Prophète lui même, rapportée par le célèbre juris-consulte Ibn Taimya à savoir :" Nul n'est tenu d'obéir à un ordre qui le ferait désobéir à Dieu".

Le devoir de consulter est placé à la hauteur du devoir de la prière et d'un devoir non moins important qui est le devoir de pardonner à son prochain. Le Saint Coran, dans le Verset 38 de la Sourate dite « Shoura » rend vivement hommage à ceux qui érigent la consultation dans leur vie courante en un rite cultuel, comme suit :" Ceux qui ont répondu à l'appel de leur Seigneur, pratiqué scrupuleusement la prière, ceux dont toutes les décisions naissent de leur consultation mutuelle et qui dépensent (au service de Dieu) de ce que nous leur avons accordé".

Il s'agit à juste titre du principe institué par le Saint Coran, demandant ardemment à ses fidèles de se concerter en commun dans la gestion des affaires intéressant la communauté. Ce principe d'essence démocratique, fut observé à l'aube de la communauté islamique par notre glorieux Prophète et les quatre premiers califes orthodoxes, que Dieu agrée leur âme.

C'est ainsi que le Calife Omar- que Dieu agrée son âmedonna au rassemblement populaire un aspect administratif des plus salutaires ; ce fut pour lui, la session de la cour d'appel suprême contre ses gouverneurs et ses commandants, et aussi l'occasion d'une consultation publique pour d'importantes mesures envisagées.

A rappeler que dans l'Islam, le sacré et le profane, le spirituel et le temporel vivent en coexistence, et même, en collaboration harmonieuse. Ensuite, ce fut le triomphe du pouvoir plus ou moins absolu des dynasties, tel que l'avait prédit le Prophète auparavant, Salut Divin Sur Lui.

La « Shoura » est à base de fraternité humaine. Cette fraternité en Dieu que le Saint Coran a instituée entre les fidèles et qui s'impose au vrai musulman, comme élément inaliénable de foi. C'est au nom de cette fraternité, d'essence à la fois spirituelle et humaine que tout musulman a le devoir absolu de donner ses avis éclairés, touchant les grands problèmes, relatifs à l'avenir de la communauté. C'est au nom de cette fraternité que les chefs se doivent de s'entourer de conseillers compétents, de recouvrir à des consultations fréquentes et fructueuses ; ce qui revient, en fait, à instituer une vrai démocratie, la vraie démocratie, celle où seuls, les meilleurs, les plus dévoués, les plus qualifiés, les plus vertueux décident du sort de leurs semblables.

C. T. B.

A Suivre

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la Ville
Wilaya de Biskra
Direction de l'urbanisme et de l'architecture et de la construction
NIF : 097507019069808
Avis d'appel d'offres national restreint
N°04 /2016
N.K.5.721.2.225.107.06

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Urbanisme de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Biskra lance dans le cadre de l'opération de Voirie divers primaire et secondaire VRD, pour les plans d'occupation Des soles POS, amélioration urbaine et résorption des déficits inscrits à la voirie divers (tranche 03), un avis d'appel d'offre restreint pour la réalisation des travaux de VRD comme suit :

Commune	Site	Lot de travaux	Qualification exigée
El Kantara	Quartier Brinis	Lot 16: Voirie (2ème tranche)	Qualification TP, Catégorie 3 et plus (Principale)
BISKRA	Quartier Remaiche (tranche 02)	Lot 04: Aménagement extérieur (4ème tranche)	Qualification Bâtiment /TP, Catégorie 2 et plus (Principale)

Les entreprises intéressées et qualifiées selon ces lots peuvent retirer les cahiers de charges au niveau de la direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction, dés la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP ; Les offres doivent être déposées au secrétariat de la DUAC de Biskra sis à la cité administrative à El Alia Biskra accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

A/ l'offre technique comprendra :

- Photocopies du registre de commerce –nouvelle numérotation-
- Photocopie du numéro d'identification fiscal.
- Photocopie de l'extrait de rôles en cours de validité (valable pour 03 mois- Apuré/ Echéancier).
- Photocopies des attestations de mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATPH en cours de validité
- Extrait du casier judiciaire n°3 en cours de validité du soumissionnaire ou du gérant de la société.
- Photocopie du certificat de qualification et classification de l'entreprise.
- Attestation justifiant l'accomplissement de la procédure dépôt de comptes sociaux des sociétés.
- Liste des moyens humains du personnel qualifié et ordinaire (dûment approuvée par la CNAS) avec photocopie des diplômes et certificats.
- Liste des projets réalisés justifiés par attestations de bonne exécution délivrées par Maîtres d'ouvrages.
- Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre des travaux de l'objet de l'appel d'offre avec justification conformément au présent cahier de charges
- Déclaration à souscrire.
- Le cahier de charges technique doit être paraphé et dûment rempli et signé par le soumissionnaire -lu et accepté -
- Le planning de réalisation.
- Bilans comptables des trois (3) dernières années et ses annexes indiquant les différents résultats financiers (visé par les services des impôts).
- Déclaration de probité.

B/ l'offre financière comprendra :

- la lettre de soumission.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signés par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signés par le soumissionnaire.
- Le cahier de charges financier doit être paraphé et dûment rempli et signé par le soumissionnaire. -lu et accepté -

Les offres sont à présenter en deux plis distincts fermés motion les références de la soumission (un contenant l'offre technique et l'autre contenant l'offre financière). Ces deux plis sont à insérer dans une enveloppe unique anonyme portant la mention :

A ne pas ouvrir : Appel d'offre restreint n°04 /2016 relatif à la réalisation Des VRD :
commune d'El Kantara quartier Brinis et commune de Biskra quartier Remaiche (tranche 02)

La préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP

Le dépôt des offres techniques et financières aura lieu le 21éme jour de 8.00 h à 12.00 h au secrétariat.

L'ouverture des plis sera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à la Direction de l'Urbanisme et de l'architecture et de la Construction à 13h 30.

Si la date de dépôt correspond à un jour ferré le dépôt et l'ouverture seront reportés au jour ouvrable qui suit avec les mêmes heures

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 27/01/2016/ANEP N° 403560**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA D'ALGER

NIF : 40 80 15 0000 16090
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Suivi des travaux de réalisation du Dédoublement du CW 142 sur un Linéaire de 3.5 km section située entre le giratoire d'Ouled Fayet et l'intersection avec le CW133 (1ére Tranche Lot – Route) :
Lot n°01 : 1er Tronçon du Pk : 0+000 au Pk : 1.9+000
Lot n°02 : 2éme Tronçon du Pk : 1.9+000 au Pk : 3.5+000

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger, lance un avis d'appel d'offre **national restreint** pour le projet :

Suivi des travaux de réalisation du dédoublement du CW 142 sur un Linéaire de 3.5 km
Section située entre le giratoire d'Ouled Fayet et l'intersection avec le CW133
(1ére Tranche Lot – Route) :
Lot n°01 : 1er Tronçon du Pk : 0+000 au Pk : 1.9+000
Lot n°02 : 2éme Tronçon du Pk : 1.9+000 au Pk : 3.5+000

. Les bureaux d'études soumissionnaires doivent disposer des codes (1001 et 1003) de la nomenclature des activités d'études et d'ingénierie du secteur des Travaux Publics.
- Les moyens humains : l'ingénieur chef de projet doit avoir déjà porté assistance sur le volet technique et suivi des travaux, d'au moins un projet routier en 2x2 voies sur un linéaire de Trois (03) Km ou plus.
-Les bureaux d'études soumissionnaires ont la faculté de soumissionner pour un ou deux lots à la fois à conditions que les moyens humains et matériels soient distincts à l'exception (matériel informatique, ingénieur délégué et l'équipe topographique).
-Le bureau d'étude soumissionnaire peut être retenu pour un ou les deux lots à la fois.

Les Bureaux d'études intéressés par le présent avis sont invités à retirer gratuitement le Dossier auprès de :

Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger
(Bureau des marchés), sis au 125, Rue de Tripoli, Hussein Dey, Alger.

à partir du premier jour de publication du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP sur présentation de l'agrément en en cours de validité.

Les offres devront être déposées auprès de la :

Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger
(Bureau des marchés)

Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « technique » ou« financière », selon le cas.

Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, fermée et cachetée, ne comportant que la mention suivante :

A
Monsieur le Directeur des Travaux Publics
Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger
125, Rue de Tripoli – Hussein Dey – Alger
Appel d'offres n°.....

Suivi des travaux de réalisation du Dédoublement du CW 142 sur un Linéaire de 3.5 km
Section située entre le giratoire d'Ouled Fayet et l'intersection avec le CW133
(1ére Tranche Lot – Route) :
Lot n°01 : 1er Tronçon du Pk : 0+000 au Pk : 1.9+000
Lot n°02 : 2éme Tronçon du Pk : 1.9+000 au Pk : 3.5+000
- Soumission à ne pas ouvrir –

Tout bureau d'étude soumissionnaire devra accompagner sa soumission des pièces demandées dans l'instruction aux soumissionnaires et des pièces certifiées exigées par la réglementation en vigueur des marchés publics et notamment :

a) L'offre technique contient:
- la déclaration à souscrire dûment remplie et signée,
- l' Agrément délivré par le ministère des travaux publics

NB : Le soumissionnaire est tenu de se référer à la liste détaillée consignée dans le cahier des charges (instructions aux soumissionnaires, article 12)

b) L'offre financière contient :
- La soumission.
- Le bordereau des prix unitaires
- Le devis quantitatif et estimatif

La durée accordée aux soumissionnaires pour la préparation des offres est de vingt cinq **(25)** jours à compter de la 1ère parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse national ou dans le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le jour de dépôt des offres techniques et financières correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Les offres resteront valides pendant toute la durée des travaux.

L'heure limite de dépôt des offres est fixée à 14 h 00.

Les soumissionnaires sont invitées à assister à la séance d'ouverture des plis (offres technique et financière), le jour de la date de dépôt des offres à **14 h 30**, au niveau de la :

Direction des Travaux Publics de la Wilaya d'Alger.
Sis au 125, Rue de Tripoli – Hussein Dey – Alger

Le Jeune Indépendant **du 27/01/2016/ANEP N° 403544**

SYRIE

La délégation de l'opposition modérée compte 15 membres



Les membres de l'opposition syrienne modérée sont invités à participer aux négociations de Genève sur la Syrie.

Le gouvernement suisse a invité les membres de l'opposition syrienne modérée à prendre part aux négociations sur la Syrie qui démarreront à Genève le 29 janvier et doivent se poursuivre pendant six mois, a annoncé mardi à Sputnik une source proche de la délégation. «Le noyau de la délégation d'opposants syriens, fort de cinq personnes, est attendu aujourd'hui à Lausanne», a indiqué l'interlocuteur de l'agence, en ajoutant qu'il s'agissait entre autres du représentant du Front populaire pour le Changement et la Libération, Qadri Jamil, et de la présidente-fondatrice du Mouvement de la société pluraliste, Randa Kassis. Et de préciser que la délégation attendait sous peu une invitation de la part des Nations unies. Comme l'a fait savoir auparavant M. Jamil, la délégation de l'opposition modérée compte 15 membres représentant l'intégralité du spectre des forces d'opposition syriennes, y compris des participants à la rencontre Moscou-2 et à celle du Caire. La liste des membres de la délégation a été envoyée à l'émissaire de l'Onu pour la Syrie Staffan de Mistura et à toutes les parties intéressées. Le début des négociations sur le règlement de la crise syrienne est fixé pour le 25 janvier prochain. Elles se tiendront à Genève, avec la participation de pays du Proche-Orient et des grandes puissances mondiales. Ces pourparlers sont capables de contribuer à la résolution de la crise, mais si on imagine leur échec? Dans cette situation, il est important que, selon la déclaration du représentant du département d'Etat américain John Kirby, John Kerry et Serguei Lavrov soient parvenus à un accord sur le fait que les négociations sur la Syrie au sein de l'Onu doivent commencer à la date prévue, donc le 25 janvier, sans conditions préalables. Cela signifie, plus précisément, l'absence de demande du départ du président syrien Bachar el-Assad. Cependant, il existe un problème essentiel: les négociations pourraient ne pas s'ouvrir du tout. Et cela n'a pas de rapports avec les actions de leurs organisateurs. Un certain nombre d'Etat du Proche-Orient veulent le changement du régime syrien à tout prix et ne sont pas intéressés dans le règlement potentiel de la crise. Damas estime que c'est à cause de plusieurs Etats, dont la Turquie, l'Arabie saoudite et le Qatar, que la guerre civile en Syrie ne peut pas se finir. Dans cette situation, les négociations seront menacées par le fait que ces pays pourraient miser sur leurs alliés dans les groupes de l'opposition syrienne.

D. Z.

MIGRANTS

Le PM slovaque compare la politique de l'UE à un «suicide rituel»

L'UNION européenne est en train de commettre un «suicide rituel» avec sa politique en matière d'immigration, a affirmé mardi le Premier ministre slovaque Robert Fico, en exhortant l'UE à stopper rapidement l'afflux de migrants. «Je sens que nous commettons maintenant dans l'UE un suicide rituel, tout en le contemplant», a déclaré au quotidien tchèque Pravo (gauche) le Premier ministre de gauche slovaque, connu pour sa rhétorique anti-migrants. M. Fico, 51 ans, qui va défendre son poste aux législatives slovaques le 5 mars, a ajouté que l'UE devrait en premier lieu arrêter le flot de «migrants illégaux», avant de discuter de son avenir. «L'Europe va commettre un suicide si elle attend l'installation prévue de gardes-frontières et de gardes-côtes seulement vers la fin de 2016 ou en 2017», a dit M. Fico, ajoutant que la Slovaquie avait 300 policiers prêts à aller patrouiller à tout moment les frontières extérieures de la zone Schengen. La Slovaquie, 5,4 millions d'habitants, a déposé une plainte devant la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE), tout comme la Hongrie voisine, contre le système de quotas pour la distribution de migrants entre les pays membres de l'UE. Ce système s'est révélé être «un fiasco total», a dit M. Fico. Le quota prévu pour la Slovaquie est de près de 2.300 personnes. «Si quelqu'un, sur la base de quotas temporaires ou permanents, nous force à importer 50.000 personnes aux coutumes et religion complètement différentes des nôtres — et ce sont pour la plupart de jeunes hommes — je ne peux imaginer comment nous pourrions les intégrer. C'est impossible», a-t-il dit. Le Parlement européen a approuvé jeudi 10 septembre à une large majorité une résolution en faveur des mesures d'urgence proposées par le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, pour mieux répartir l'accueil des réfugiés entre les Etats membres, ainsi que sa proposition de créer un mécanisme de répartition permanent et contraignant. Anticipant une réunion cruciale des ministres de l'intérieur des Vingt-Huit, prévue lundi 14 septembre à Bruxelles, les députés européens ont dénoncé dans une résolution un « manque de solidarité regrettable des gouvernements envers les demandeurs d'asile ». Et ils se sont dits prêts, le moment venu, à donner leur aval législatif — « au moyen d'une procédure accélérée » — au projet présenté mercredi par la Commission.

R. I.

RÉCLAMANT DES PREUVES

Le Kremlin rejette les accusations de corruption US

LE KREMLIN a rejeté mardi comme «pure diffamation» les accusations de corruption proférées à l'encontre du président Vladimir Poutine par le Trésor américain dans un reportage de la BBC, défiant Washington d'apporter des «preuves concrètes» à ses allégations. «Ce n'est que pure invention et diffamation, sans rapport avec la réalité. Nous sommes devenus familiers de ce genre de bidonnages journalistiques liés à l'incompétence, à la chasse au sensationnel ou à une mise en scène», a déclaré aux journalistes le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov.»Tout ne serait qu'un nouvel exemple de ce journalisme irresponsable typique s'il ne comportait des commentaires officiels du Trésor américain», a-t-il ajouté.»Proférer des accusations pareilles de la part d'une institution telle que le Trésor américain sans apporter de preuves concrètes jette une ombre sur cette institution», a poursuivi M. Peskov.

LIBYE

Un nouveau gouvernement dans 10 jours

UN NOUVEAU gouvernement d'union nationale en Libye sera proposé dans un délai de dix jours après son rejet lundi par le Parlement reconnu en raison du nombre trop important de ministres, a annoncé mardi un responsable. A la demande du Parlement, (le Premier ministre désigné) Fayez el-Sarraj proposera une formation plus restreinte du gouvernement d'union nationale, a déclaré à l'AFP Fathi Ben-Issa, conseiller de ce gouvernement. Le Parlement basé à Tobrouk (est) a refusé lundi d'accorder sa confiance à ce gouvernement composé de 32 ministres censés représenter les différentes régions du pays plongé dans le chaos 2011. Des 104 députés présents (...), 89 ont dit non, avait indiqué l'un d'eux, Ali al-Gaydi, à l'issue de la séance.

SYRIE

Tony Blair favorable à l'envoi de troupes occidentales

L'ANCIEN premier ministre britannique Tony Blair, invité d'Europe 1, s'est prononcé mardi matin en faveur d'une force internationale d'intervention au sol« pour combattre Daech » au Moyen-Orient. «Les attaques aériennes ne sont pas suffisantes», justifie-t-il. «Si on n'a pas de solution à la crise en Syrie, on ne peut pas avoir de solution à la crise des réfugiés», plaide-t-il . «Ce sera une guerre longue, c'est absolument certain», prédit encore Tony Blair. Dès septembre 2014, soit quelques mois seulement après l'expansion fulgurante des terroristes en Syrie et en Irak, l'ancien travailliste avait déclaré sur la BBC qu'à ses yeux, il était impossible d'écarter cette option.

TELEX

SELON L'OMS : LE RISQUE DU VIRUS ZIKA SE PROPAGE DANS TOUTE L'AMÉRIQUE

La virus Zika, provoqué par une piqure de moustique et responsable potentiel de graves malformations du foetus, risque de s'étendre sur tout le contient américain, a prévenu, hier l'OMS qui y voit "un sérieux sujet d'inquiétude". L'OMS déclare "anticiper que le virus Zika va continuer à s'étendre et sans doute concerner tous les pays et territoires de la région où le moustique est présent". "L'expansion très rapide du virus Zika à de nouvelles zones géographiques, où la population n'est que faiblement immunisée, est un sérieux sujet d'inquiétude, étant donné surtout le lien éventuel entre une infection pendant la grossesse et des bébés nés avec une petite tête", a déclaré lundi la directrice générale de l'OMS, Margaret Chan, lors de l'ouverture d'une réunion du comité exécutif de l'organisation à Genève.
Elle a souligné qu'un "lien de cause à effet entre l'infection du Zika durant la grossesse et la microcéphalie n'a pas encore été établi", mais a ajouté que "les preuves circonstancielles sont très inquiétantes". Le virus, lorsqu'il atteint une femme enceinte, est soupçonné de provoquer des microcéphalies chez son nouveau-né, qui nait avec une boîte crânienne particulièrement petite. Le virus est déjà présent dans 21 des 55 pays du continent américain, a indiqué l'OMS dans une déclaration. Or, ajoute l'organisation, le moustique appelé Aedes aegypti, qui peut également transmettre la dengue ou le chikungunya, est déjà présent dans tous les pays d'Amérique, à l'exception du Canada et du Chili. Une forte hausse des cas en Amérique latine et notamment au Brésil, où auront lieu les jeux Olympiques cet été, a conduit les Etats-Unis et d'autres pays à lancer des avertissements aux femmes enceintes voyageant dans la région.
En 2015, 3.174 cas de microcéphalie chez des nourrissons ont été recensés au Brésil et sont liés au virus Zika contracté par la mère, selon le ministère de la Santé du pays. Auparavant, il y avait en moyenne 160 cas par an. La Colombie, l'Equateur, le Salvador, et la Jamaïque ont conseillé aux femmes d'éviter de tomber enceinte, une idée reprise par un haut responsable
brésilien, bien que la ligne officielle est de dire qu'il faut éviter les moustiques.
L'OMS a indiqué que le moyen de prévention le plus efficace est de se tenir éloigné des zones d'eaux stagnantes, où les moustiques affluent, et de se protéger avec des répulsifs, ainsi que de dormir sous des moustiquaires. Selon l'OMS, le virus se transmet par le sang.
Il n'existe pas de traitement curatif, ni de vaccin contre cette maladie, seulement des traitements des symptômes. Ses manifestations sont le plus souvent de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures) avec des éruptions cutanées, et se manifestent dans les 3 à 12 jours qui suivent la piqûre par le moustique.

Sortie de promotions de 2.200 médecins spécialistes en février prochain

Le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière a annoncé la sortie en février de promotions de 2200 médecins spécialistes, assurant que certains d'entre eux seront affectés à des structures hospitalières de la région.



Ce renfort de spécialistes devrait permettre à la wilaya de Djelfa, qui dispose d'un nombre appréciable de structures sanitaires, de devenir un "pôle médical d'excellence", a indiqué Abdelmalek Boudiaf.
Le ministre a visité l'hôpital de Messaad, à 75 km au sud de Djelfa, ainsi que le projet d'un centre d'hémodialyse, qui devrait être livré au courant de l'année, avant de se déplacer au chef-lieu de wilaya où il a inspecté le nouvel hôpital de la ville d'une capacité de 240 lits, qualifié de "grand acquis" pour la région.
M.Boudiaf s'était félicité, lors de déplacements dimanche dans des structures sanitaires des localités de Ain-Oussara, Birine, Hassi Bahbah, El-Idrissia et Djelfa, du "niveau de maturité et du sens de responsabilité" des membres du mouvement associatif local, qui ont fait preuve, a-t-il souligné, d'une réelle implication dans les questions relatives au secteur de la santé et tiennent à apporter leur aide à ce dernier.
S'agissant du cas d'un jeune malade, originaire de Massaad, dont la situation avait suscité une grande mobilisation sur les réseaux sociaux, le ministre a affirmé que celui-ci avait bénéficié d'une prise en charge sanitaire, précisant que la mobilisation, via les réseaux sociaux, pour des cas "spécifiques", est, certes, un geste de bon volonté, une affirmation des valeurs d'entraide au sein de la société, mais "ne doit pas être interprétée comme un signe d'abandon des pouvoirs publics de leurs responsabilités".
M.Boudiaf a expliqué, dans ce même contexte, que la prise en charge des malades à l'extérieur est régie par une réglementation qui définie les conditions de soins à l'étranger, soulignant que son département a opté, depuis peu, pour la réduction de ces transferts à l'étranger "vu les améliorations enregistrées au plan sanitaire, au niveau national, et la maîtrise par nos spécialistes de certaines techniques", citant le cas récent de transplantation de foie menée par une équipe de chirurgiens algériens.
Il a mis en exergue, à cet égard, les efforts déployés par les pouvoirs publics en vue d'assurer une meilleure prise en charge et couverture sanitaire pour les citoyens, affirmant que "l'Algérie est le seul pays qui garantit la gratuité des soins pour les hémophiles et les cancéreux".

Chirurgie de l'obésité : 30 patients opérés à l'EHU d'Oran

Pas moins de 30 personnes souffrant d'obésité morbide ont été opérées à l'EHU 1er novembre d'Oran, leader national en matière de chirurgie bariatrique, a indiqué, hier Pr Mohamed Boubekeur, chef de service de la chirurgie générale de cet établissement hospitalier, en marge d'une première journée internationale de la chirurgie bariatrique.
Placée sous le thème « prise en charge de l'obésité morbide», ce spécialiste a souligné que son service, créé en 2013, a enregistré, à ce jour, une trentaine d'opérations réussies sur des patients souffrant d'obésité morbide.
Un chiffre appelé à croitre dans les prochaines années puisque le service compte effectuer une douzaine d'opérations tous les deux mois, a fait savoir le Pr Boubakeur.
Ce nombre d'interventions demeure toutefois "insuffisant" comparé à d'autres pays qui prennent en charge des centaines de milliers de cas chaque année, a-t-on indiqué.
Pour sa part, le directeur de l'EHU d'Oran, le Pr Mohamed Mansouri, a relevé que le coût de la prise en charge d'un obèse (chirurgies et suivi) s'élève à 20 millions de dinars dont 10 millions de DA concernant la seule chirurgie bariatrique. Les 10 millions de dinars restants couvrent le suivi préet postopératoire ainsi que le remodelage (chirurgie réparatrice). Le même responsable a signalé que l'obésité n'est plus un problème marginal dans la société algérienne. Pour lui, il devient indispensable d'établir une stratégie de prévention, ce qui permettra d'économiser beaucoup d'argent à l'Etat. Dans ce sens, il a souligné qu'envoyer un obèse se soigner à l'étranger "reviendrait dix fois plus cher au Trésor public". Plusieurs intervenants ont, de leur côté, souligné l'absence de données statistiques sur la prévalence de l'obésité en Algérie, mais étaient unanimes à considérer l'obésité comme un problème de santé publique, à l'exemple du Docteur Renimi qui a présenté une communication sur "l'épidémiologie de l'obésité en Algérie".
Les mutations enregistrées dans la société algérienne, le changement des habitudes alimentaires de plus en plus riches et sucrées, en plus du manque d'activités physiques conduisent à la croissance effrénée de ce problème, ont estimé les spécialistes.

Rendez vous scientifique

-Conférence internationale d'infectiologie les 30 et 31 janvier à Oran

Une Conférence internationale d'infectiologie se tiendra les 30 et 31 janvier prochains à Oran, à l'initiative de la Direction générale du CHUO, a-t-on appris des organisateurs. «L'amélioration de l'hygiène hospitalière et la consolidation de la prévention des infections associées aux soins" constituent les objectifs majeurs de la rencontre, première du genre consacrée à la thématique infectiologique à Oran, a précisé la présidente du comité d'organisation, Pr Nadjet Mouffok.
Plus de 300 spécialistes issus des différents services hospitaliers du pays sont attendus à cette manifestation scientifique aux côtés d'homologues étrangers invités de plusieurs pays dont la France, le Maroc et la Tunisie, a indiqué Pr Mouffok, également chef du Service des maladies infectieuses au CHUO. Cette rencontre intervient en application de la stratégie élaborée par la tutelle en vue d'améliorer la prise en charge des patients", a-t-elle expliqué. Dans ce contexte, une feuille de route visant à renforcer l'hygiène et la prévention des infections en milieu hospitalier est mise en œuvre au niveau du CHUO qui bénéficie à ce titre de l'accompagnement d'un Centre de référence basé en France dans le cadre d'une convention entre les deux établissements partenaires, a indiqué Pr Mouffok.

-9e journée scientifique de l'association EL BADR le 30 janvier à Blida

L'association EL BADR organise sa 9e journée scientifique thématique dédiée cette année aux cancers de l'enfant qui aura lieu le samedi 30 janvier 2016 à partir de 9 Heures au niveau de la salle de conférences de l'Ecole Technique de la Sonelgaz à Blida, avons-nous appris auprés du Docteur Mustapha MOUSSAOUI, président de l'association EL-BADR d'aide aux malades atteints de cancer.

EN SOIRÉE AU TNA, MÉGACONCERT DIRIGÉ PAR LE MAESTRO VOLODYMYR SHEIKO

Chants d'opéra, récital de piano et musique du patrimoine

Ce soir sur le scène du Théâtre national algérien se joue un concert de haut niveau, où se retrouvent réunis les genres les plus pratiqués dans l'art de la musique universelle par l'Orchestre symphonique national, le chant d'opéra, le récital de piano et les pièces du patrimoine arrangées sous forme symphonique.

Dans ses programmes, le directeur de l'Orchestre symphonique national, Abdelkader Bouazzra, s'évertue de faire apprécier par le public algérien une musique universelle de très haut niveau. C'est pourquoi il ait souvent appel à des sommités internationales de l'art musical. Pour cette fois, son choix s'est fixé sur l'illustre maestro ukrainien, Volodymyr Sheiko. Ce maître de la musique universelle est bien connu chez pour avoir dirigé de nombreux concerts avec les musiciens de l'Orchestre symphonique national. Le public algérien a hautement apprécié ses belles qualités de maestro et il ne cesse de réclamer sa venue. Ce soir, sur la scène du Théâtre national algérien, le maestro Volodymyr Sheiko va de nouveau dévoiler ses performances musicales élevées par la direction d'œuvres très difficiles, au grand bonheur des amoureux de la grande musique. Il dirige pour ce concert, non seulement l'ensemble des musiciens de l'Orchestre symphonique national, mais aussi une pièce de Litzt, très dense et riche, qu'interprète au piano avec talent Louiza Hamadi, ainsi que des voix d'opéra, Olga Formichova, soprano, et Dmytro Kuzmin, ténor, et également des pièces de notre patrimoine arrangées par Hocine Bouifrou. Pour le chant d'opéra, les œuvres programmées sont puisées dans les compositions de Verdi. Ce sont des chants qui ont acquis une énorme notoriété mondiale et le public algérien sera ravi de les écouter, interprétés par des voix sublimes. La musique de notre patrimoine viendra apporter une note de familiarité et aussi de fierté, mettant au même niveau d'interprétation notre musique avec les standards internationaux de la musique universelle. Ce sera une soirée mémorable qu'il convient de vivre intensément. Les citoyens de Constantine auront aussi la primeur de l'apprécier. Ce même concert leur sera offert demain jeudi.

Kamel Cheriti



SÉRIE TÉLÉVISÉE SUR CHEIKH AMOUD BEN MOKHTAR

1er tour de manivelle à Ouargla

LE PREMIER tour de manivelle d'une série télévisée, Taouq El-Nar consacrée au parcours militant et la résistance de Cheikh Amoud Ben Mokhtar (1859-1928) contre l'occupant français dans le Sud, est donné, ce lundi 25 janvier à Hassi Benabadallah, localité située à 20 km d'Ouargla, en présence du ministre de la Communication, Hamid Grine.

« Ce produit télévisuel vise à braquer les lumières sur la résistance de Cheikh Amoud Ben Mokhtar, une étape historique importante de la lutte de la population du Sud contre le joug colonial », a indiqué le ministre de la Communication qui était en visite de travail dans la wilaya d'Ouargla.

Pour M. Grine, l'œuvre Taouq El-Nar (collier de feu), produite par la Télévision algérienne, permettra aussi de faire découvrir au public la personnalité historique de Cheikh Amoud, une des éminentes figures de la résistance populaire algérienne contre le colonialisme français. Réalisée par le Jordanien Bessam El-Masri, cette production, dont le scénario est l'œuvre de Abdelbari Abou El-Kheïr et Mohamed Omar de Syrie et pour laquelle est mobilisé un budget de 120 millions DA, sera tournée en quatre mois à travers plusieurs sites du Sud du pays, dont Ouargla, Djamaâ à El-Oued, Djanet à Illizi et Tamanrasset, a précisé son réalisateur. Le choix des rôles est minutieux, octroyant ainsi le rôle de Cheikh Amoud à l'acteur algérien Hocine Bouchemissa, avec la participation d'une pléiade d'autres acteurs dont Abdennour Chellouche. Cette production télévisuelle de trente épisodes, qui devrait être prête pour être présentée durant le mois de ramadhan 2016, vise à mettre en valeur la personnalité historique et héroïque du moudjahid Cheikh Amoud Ben Mokhtar, figure de proue de la résistance populaire au Sahara algérien contre l'occupation française, est-il expliqué sur le site du tournage des premières séquences.

APS

LA CULTURE ORANAISE S'INVITE À CONSTANTINE

ORAN sera l'hôte de la capitale de l'Est algérien, Constantine, du mercredi 27 au dimanche 31 janvier, selon le commissaire du Festival culturel des arts et des cultures populaires d'Oran.

Le public de Cirta découvrira le legs riche et diversifié de l'histoire, la culture et la civilisation de la capitale de l'Ouest algérien, dans des expositions diverses, des récitals poétiques, des spectacles de chant et de folklore, des conférences qui enrichiront l'animation de la manifestation internationale Constantine capitale 2015 de la culture arabe.

Des groupes folkloriques et modernes dont Gnawa El Bahia, Rahik El Andalous, El Kheima, Rouabi animeront des spectacles et des soirées, de même que des artistes oranais dont cheikh Benaissa, cheb Abbès Houari, Houria Baba, Sid Ahmed Guettai, Lehbiri Soltane, Assia Soltane et Chrair Mohamed, entre autres. Des expositions sur le patrimoine archéologique et historique d'Oran, d'arts plastiques, d'habit traditionnel et de plats culinaires oranais sont au programme. Une exposition d'artisanat est également prévue pour faire connaître la maroquinerie, la sculpture sur bois et la céramique de la capitale de l'Ouest, en plus d'une exposition sur le patrimoine amazigh et les étapes historiques de cette richesse civilisationnelle. Il est programmé également la projection de deux documentaires, l'un est le Guide historique d'Oran, et l'autre sur le rendez-vous des Jeux méditerranéens 2021.

SORTIR

FLAMENCO

CONCERT Mélodies arabes et brise flamenco avec le quartet Gani Mirzo et la chanteuse algérienne Neila Benbey. Une fusion de sons entre l'Orient et l'Occident autour du luth. Jeudi 28 janvier. 19h. Centre culturel Aissa-Messaoudi de la Radio Algérienne, Alger. Invitations disponibles à l'Institut Cervantès d'Alger.

MEXICO

SPECTACLE musical de CoraSon de Mexico. Jeudi 28 janvier. 19h. Alger. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. Prix : 500 DA. Une formation de mariachis basée à Marseille et dirigée par Alejandro Pinto, danseur et joueur de guitarrón, guitare basse mexicaine. Formée de neuf musiciens, elle comporte trois voix solistes, des guitares dans leurs formats traditionnels : requinto, vihuela, jarana et guitarrón. Il y a également la trompette et le violon, accompagnés d'un saxophone soprano et d'une flûte traversière, ce qui apporte des sonorités nouvelles. Le répertoire : des standards mariachis, des boleros mexicains, des valses traditionnelles de Veracruz et des chants aztèques en langue nahuatl. CoraSon porte un soin extrême aux costumes traditionnels, depuis les ornements de plumes aztèques jusqu'aux sombreros mariachis.

ELVIS

RADIO Elvis en concert à Alger. Jeudi 28 janvier. 19h30. Salle El Mouggar. Avec Pierre Guenard : chant lead et guitare, Manu Ralambo : basse et guitare, Colin Russeil : batterie, MS20 et OP1. Entrée sur carte d'accès en réservant à: nouvellescenefrancaiseradioelvis2016.alger@if-algerie.com
Le trio remet à plat les codes du rock et de la chanson française pour nous en livrer une vision moderne et onirique.

CASBAH

CASBAH street expo-photos par Sbit'art. Samedi 30 janvier. 10h. A côté de l'atelier de Khaled (côté Bab Jdid) à la Casbah d'Alger. Avec Walid Talbi, Ouamar Walid Ait Mohand, Mahieddine Nebbak, Imane Taane,Yanis Benramdane, Romaissa Amrine. Remémoration de la ville historique inscrite au patrimoine mondial de l'Humanité de l'Unesco.

ART

EXPOSITION Entrée libre de l'artiste peintre Jaoudet Gassouma. Ezzou'art galerie du centre commercial de Bab Ezzouar, Alger. Visible jusqu'au jeudi 28 janvier.

PEINTURE

EXPOSITION
Les invités de Baya avec Amal Benghezala, Noureddine Hamouche, Jaoudet Gassouma, Smail Ouchène. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Du jeudi 28 janvier au samedi 27 février.

LIVRE

BOURSE
aux livres et Forum littéraire. Samedi 30 janvier. 10h30. Musée public nNational du Bardo, Alger. Partage du livre et autour du livre.

FIL

EXPOSITION Sur le fil de l'artiste Kenza Bourenane. Galerie d'art El Yasmine, Dely-Ibrahim-Alger. Visible jusqu'au dimanche 31 janvier.

EQUIPE NATIONALE A' DE FOOTBALL/PRÉPARATION :

24 joueurs convoqués du 1 au 3 février (FAF)

LE SÉLECTIONNEUR de l'équipe algérienne des joueurs locaux (A'), le Français Christian Gourcuff, a convoqué 24 joueurs pour un stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a indiqué lundi l'instance fédérale sur son site. Quatre joueurs de l'USM Alger sont convoqués pour ce regroupement de la sélection nationale (A'). Il s'agit des défenseurs Hocine Benayada, Nacer-Eddine Khoualed et Brahim Boudebouda ainsi que le milieu de terrain Hamza Koudri. La sélection des joueurs locaux ne s'est plus regroupée depuis la fin de la saison dernière. Elle n'avait pas participé aux éliminatoires du Championnat d'Afrique des locaux (CHAN-2016) dont la phase finale se déroule actuellement au Rwanda, en raison d'une suspension que lui a infligée la Confédération africaine de la discipline. Une sanction causée par le forfait des Verts face à la Libye dans les qualifications du CHAN-2014. Outre son désir de renforcer l'équipe nationale première par des joueurs du cru, Gourcuff entame pour la circonstance la préparation des éliminatoires du CHAN-2018.

LES JOUEURS CONVOQUÉS:

Gardiens: Asselah Malik (CRB), Khedairia Sofiane (ESS)

Défenseurs: Hachoud Abderrahmen (MCA), Ziti Mohamed Khoutir (JSK), Khoualed
Nacereddine (USMA), Arroussi Said Kheireddine (ESS), Benayada Hocine (USMA),
Naamani Mohamed (ASO), Boudebouda Brahim (USMA), Zeghdane Toufik (MCA).

Milieux: Aouadj Sidahmed (MCA), Aayah Said (JSS), Ait Ouamar Hamza (USMH),
Hadded Foued (DRBT), Karaoui Amir (MCA), Niati Belkacem (CRB), Bendebka Sofiane (NAHD), Koudri Hamza (USMA).

Attaquants: Gourmi Khaled (MCA), Sayoud Amir (DRBT), Boulaouidet Mohamed
(JSK), Nekache Hichem (CRB), Belkheir Abdenour (JSS), Moussi Abdeslam (MCO)

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE (MINIMES):

Participation de 196 athlètes au National de Batna

196 NAGEURS et nageuses, issus d'une trentaine de clubs et 15 ligues, ont pris part à Batna, au championnat dÆAlgérie de natation (minimes), marqué par l'émergence de plusieurs jeunes talents.

Les nageurs et nageuses des équipes de l'OC Alger, du NR Dély Brahim, de l'ASPTT Alger et du GS Pétroliers se sont taillé la part du lion, en se partageant les médailles mises en jeu, lors d'un National qui s'est déroulé à la piscine de la nouvelle ville d'Hamla 3, selon la Fédération algérienne de natation (FAN). «Le National de Batna a connu une belle réussite, grâce à une organisation parfaite de la ligue spécialisée et une ambiance des grands jours qui ont aidé les athlètes à réaliser des chronos alléchants», s'est félicité le président de la FAN, Ahmed Chabaraka, saluant au passage les organisateurs, mais également les nageurs et nageuses qui se sont «admirablement comportés» durant cette compétition. L'opportunité était aussi au rendez-vous pour les entraîneurs pour qui la compétition, organisée sous l'égide de la FAN, constituait une étape d'évaluation du niveau de formation des nageurs dans différentes spécialités et surtout, une précieuse occasion pour déceler de jeunes talents.

LIGUE 1/PLAFONNEMENT DES SALAIRES : DJAMEL AMANI (PRÉSIDENT RC ARBAA) .

Un million de dinars applicable à partir de la saison 2016-2017

Les présidents des clubs de la Ligue 1 professionnelle, réunis lundi avec le patron de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua, ont décidé à l'unanimité de plafonner les salaires des joueurs à hauteur d'un million de dinars, applicable à partir de la saison 2016-2017, a appris l'APS mardi auprès du président du RC Arbaâ, Djamel Amani.



«Au cours de cette réunion, nous nous sommes entendus sur un plafonnement des salaires à hauteur d'un million de dinars. Les clubs seront ainsi appelés à appliquer cette décision à partir de la saison prochaine. Il était temps de trouver une solution à ce problème épineux», a affirmé à l'APS Amani, porte-parole des clubs.

Au cours de ladite réunion, à laquelle ont pris part l'ensemble des représentants des 16 clubs composant l'élite du football national, Raouraoua s'est attardé sur «les gros salaires» accordés aux joueurs, «qui restent la source des problèmes financiers touchant les clubs», selon Amani. «Fini le temps où le joueur touche 200 ou 300 millions de centimes. Les clubs seront ainsi appelés à rationaliser leurs dépenses», a ajouté Amani, qui prédit que «certains clubs vont certainement user d'autres moyens, illégaux, pour verser à leurs joueurs des salaires dépassant un million de dinars». La FAF a décidé en 2014 de plafonner les salaires des joueurs professionnels des Ligues 1 et 2 professionnelles, mais sans que cette décision ne soit appliquée sur le terrain. «Cette mesure va certainement permettre aux clubs de souffler un peu et surtout de revoir à la baisse leur masse salariale», a souligné Amani, qui s'est réjoui de l'accord trouvé avec la CNAS (ndlr, Caisse nationale des assurances sociales) où un barème sera élaboré pour que chaque club puisse s'acquitter de ses obligations envers cet organisme. Parmi les autres points abordés au cours de cette réunion, qualifiée «d'importante», il a été question également d'imposer une limite d'âge (27 ans) pour le transfert des joueurs franco-algériens. Enfin, le nombre de licences par club sera réduit à 22 au lieu de 25, et cela à partir de la saison prochaine.

CAN- 2016 : HASSAN MOUSTAFA (PRESIDENT IHF)

«Le handball africain est en constante progression»

LE PRÉSIDENT de la Fédération internationale de handball (IHF), Hassan Moustafa, a estimé que la petite balle africaine était en «constante progression», citant à titre d'exemple l'Angola qui peut rivaliser avec les ténors de la discipline en Afrique à savoir l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte. «Je pense que le niveau des équipes africaines a énormément progressé lors des dernières années. L'IHF a déployé d'énormes moyens financiers et humains afin de développer le handball africain, je pense que ça commence à porter ses fruits quand on regarde évoluer certaines équipes lors de cette coupe d'Afrique des nations (CAN-2016)», qui se déroule au Caire, a déclaré Hassan Moustafa lors d'un point de presse à l'issue du match Egypte-Gabon (31-16), disputé lundi soir. Le patron égyptien de l'IHF a estimé, par ailleurs, que son pays était en train de réussir à «la façon d'un Mondial», l'organisation de la 22e édition de la CAN qui se poursuit jusqu'au 30 janvier.»L'Egypte a réussi son pari d'accueillir la 22e édition de la CAN, l'organisation se rapproche de celle d'un Mondial, ça s'est vu à travers la grande cérémonie d'ouverture qui a ébahi tous les présents, et surtout la modernité de l'infrastructure où se déroule la compétition qui permet à tous les acteurs : équipes, arbitres, médias, bénévoles et bien sûr spectateurs d'être en harmonie», s'est-il félicité. Interrogé sur la faible affluence des spectateurs dans la salle omnisports du stade international du Caire qui peut accueillir plus de 20.000 personnes, le président de la Fédération égyptienne de handball, Khaled Hamouda a espéré que le public soit au rendez-vous à partir des quarts de finale pour soutenir l'équipe égyptienne dans sa quête du titre, synonyme de qualification aux Jeux olympiques 2016 de Rio de Janeiro. Il s'est réjoui, par ailleurs, de la coordination qui règne entres les organisateurs pour faciliter la tâche aux équipes et leur permettre d'évoluer dans les meilleures conditions possibles.

SPORTS COLLECTIFS (HANDBALL-BASKETBALL-VOLLEYBALL):

Les clubs menacent de boycotter le prochain week-end sportif

LES CLUBS des championnats nationaux de basket-ball, de Volley-ball et de handball, ont menacé de boycotter le prochain week-end sportif, en guise de contestation à l'article 6 du décret exécutif N 15-74 du 26 février 2015, a indiqué à l'APS le président de la section de basket-ball du NA Hussein Dey, Djamel Benaliloua, porte-parole des clubs contestataires. «Une réunion de réflexion s'est tenue lundi entre les responsables de clubs pour aborder cet article. A l'issue de ce rendez-vous, nous avons décidé de demander audience auprès du ministre de la Jeunesse et des Sports pour réclamer la suppression ou le gel de cet article. Dans le cas où nos doléances ne seront pas acceptées, il y a risque de boycotter la prochaine journée des différentes disciplines, prévue ce week-end.», a précisé le même responsable. Ledit article, applicable à partir de février prochain, prévoit des sanctions pénales contre chaque responsable de club qui verserait des indemnités à un athlète. «La plupart des athlètes sont des étudiants et ces indemnités leur permettent de subvenir à leurs besoins. Avec cet article, beaucoup d'athlètes qui sont les acteurs concernés, vont arrêter leur carrière.», a regretté Benalioua.

USM ALGER :

La JS Kabylie en ligne de mire pour une première en 2016

Le leader incontesté de la Ligue 1-Mobilis, l'USM Alger, bien à l'aise sur son trône avec une confortable avance de huit points sur son dauphin le CR Belouizdad reste faut il le signaler, à la recherche de sa première victoire en 2016.



Son entame de la phase retour en demi-teintes avec deux nuls , le premier face au NA Hussein Dey dans le derby de la capitale et le second à Sétif à l'issue du clasico contre le champion en titre sortant l'ESS a quelque peu plongé le doute dans le groupe de Soustara. Les camarades du capitaine Khaouled ont, certes, plutôt pas mal négocié leur périlleux dernier déplacement chez une équipe de l'Entente qui a retrouvé des couleurs mais force est de renconnaitre qu'un leader de la trempe des Rouge et Noir de Soustara qui a tout écrasé sur son passage lors de la phase aller, ne peut pas se permettre d'enchaîner trois matchs sans la moindre victoire. C'est dire de l'obligation du résultat pour cette prochaine journée qui coïncide avec un autre clasico et toute sa particularité. La JSK en quête de rachat est en effet en point de mire pour les Usmsites et ce ne sera guère une simple affaire pour les deux équipes. Un rendez-vous important pour l'une et l'autre formation aux objectifs opposés. Les Rouge et Noir, tenus, deux fois consécutives en échec se doivent cette fois-ci de réagir pour renouer avec la victoire et repartir du bon pied à la conquête de ce titre qui leur tend les bras. Un succès est plus qu'impératif pour chasser le doute et rassurer les Ultras qui n'ont pas encore digéré l'élimination en Coupe d'Algérie face au Paradou AC et le match nul décevant concédé face au NAHD. Seule la victoire permettra à Hamdi et sa bande de garder à distance ce dauphin dangereux nomme le CR Belouidad loin de vouloir lâcher prise pour maintenir la pression sur eux. Un duel face aux Canaris qu'il va falloir remporter coûte que coûte et sans faire de calculs. Et c'est dans cette optique que le staff technique s'est attelé à préparer ses troupes, tambour battant depuis le retour de Sétif. Une intense préparation ponctuée

par un match amical hier à Bologhine face au Ro KOuba. Une façon comme une autre de faire tourner l'effectif pour le coach Hamdi et de jauger les capacités des uns et des autres à enchaîner dans une série de matchs chocs. L'entraîneur Miloud Hamdi a cherché d'abord à rectifier le tir dans son compartiment défensif là ou des failles ont été constatées ces derniers temps. Les Rouge et Noir sont appelés aussi à revoir leur copie en attaque où ce n'est plus la même verve affiché comme lors de la phase aller. En effet, les Nadji, Andria, Aoudia et autre Ferhat, ne sont pas aussi percutants qu'ils ne l'ont été jusque-là. Samedi ce sera sans nul doute une autre paire de manche pour l'équipe devant un Onze des Canaris qui voudra bien sûr reprendre son envol et se racheter de son match nul concédé à Tizi contre le MOB. Les Rouge et Noir de Soustara devraient pour cette fois récupérer, leur cheville ouvrière dans l'entre jeu Koudri et son butteur maison pour cette saison, Seguer dont l'absence s'est faite sentir lors des dernières sorties.

S. S.

LIGUE 1 MOBILIS :

Le nombre de licences par club réduit à 22 à partir de la saison 2016-2017

LE NOMBRE de licences par club de Ligue 1 professionnelle de football sera réduit à 22 au lieu de 25 actuellement, à partir de la saison 2016-2017, décision prise lundi lors de la réunion qu'a tenue le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua avec les présidents des clubs de l'élite. «Nous avons désormais droit à un effectif de 22 joueurs au lieu de 25, c'est ce qui a été décidé avec le président de la FAF. Cette décision a été saluée par l'ensemble des présidents», a affirmé à l'APS le directeur général du CS Constantine Said Hamiti. Du coup, «la masse salariale sera revue à la baisse au niveau des clubs professionnels de l'élite», s'est réjoui Hamiti. Le premier responsable de l'instance fédérale s'est réuni lundi, au centre technique national de Sidi Moussa (Est d'Alger), avec les présidents des clubs de la Ligue 1, dans le cadre du cycle périodique de leurs réunions. «Il a été décidé également de régler les arriérés des clubs auprès de la CNAS (ndlr, Caisse nationale des assurances sociales), alors que l'employeur est désormais obligé de prélever l'IRG (ndlr, impôt sur le revenu global) sur le salaire du joueur», a expliqué Hamiti qui souligne que ces mesures sont applicables à partir de ce janvier. Par ailleurs, le responsable constantinois a indiqué que la FAF a imposé une limite d'âge dans le transfert des joueurs franco-algériens. «Il est désormais interdit de recruter un joueur franco-algérien qui dépasse les 27 ans», a-t-il fait savoir.

MC ALGER :

Le contrat de Merzougui, suspendu pour 4 ans, résilié par direction du club

LA DIRECTION du MC Alger a décidé de résilier le contrat de son attaquant Kheirreddine Merzougui après que ce dernier a écopé lundi d'une suspension de quatre ans de la part de la Ligue de football professionnel (LFP) en Algérie, a indiqué à l'APS Achour Betrouni, le président du club de Ligue 1. Contrôlé positif lors du derby algérois face à l'USM Alger (0-0) comptant pour la 11e journée du championnat, Merzougui avait été suspendu provisoirement jeudi dernier pour consommation de produits prohibés, avant que la commission de discipline de la LFP ne tranche sur son cas, en lui infligeant une suspension de quatre ans Merzougui (24 ans) a été contrôlé positif après avoir consommé de la methylhexanamine, un stimulant spécifié interdit en compétition (section S6.b de la liste des interdictions).Cette substance entre dans la composition de certains décongestionnants nasaux et dans celle de certains compléments alimentaires permettant de réguler le poids. Le président du MCA a imputé au joueur la responsabilité de son acte, estimant qu'en «tant que professionnel» il devrait «faire attention à tout produit qu'il consomme». Merzougui avait rejoint le club algérois durant l'intersaison pour un contrat de deux ans dans un transfert libre. Il évoluait la saison passée sous les couleurs du RC Relizane avec lequel il a accédé en Ligue 1 avec à la clé le titre honorifique de meilleur buteur de la Ligue 2 (18 buts)

HENKOUCHE NOUVEL ENTRAÎNEUR DU RC RELIZANE

LE TECHNICIEN Mohamed Henkouche est devenu le nouvel entraîneur du RC Relizane où il aura comme objectif d'assurer au nouveau promu le maintien en Ligue 1 algérienne de football , a indiqué mardi à l'APS, Djilali Azzi, président de la section football de ce club. Henkouche succédera au Français François Bracci, qui avait dirigé l'équipe pendant seulement les deux premiers matchs de la phase retour soldés par deux défaites, l'une à domicile face au DRB Tedjananet (3-0) et l'autre sur le terrain du MC Alger (1-0). L'ancien entraîneur du CR Belouizdad, la JS Saoura et d'autres formations de Ligue 1, débutera son travail ce mardi en dirigeant la séance d'entraînement prévue pour l'après midi, a affirmé le même responsable. Il s'agit du quatrième technicien engagé par le ''Rapid'' cette saison, après Omar Belatoui, Abdelkrim Benyelles et François Bracci. Après 17 journées de championnat, le RCR occupe la 14e place (1er relégable) au classement avec 15 points. Il est devancé de deux unités par le premier club non relégable, le CS Constantine.

LIGUE 1 (SANCTIONS) :

L'entraîneur Medjahed suspendu pour 6 mois, Lemouchia prend 4 matchs

L'ENTRAÎNEUR de l'ASM Oran, Nabil Medjahed, est suspendu pour six mois dont trois avec sursis, alors que le joueur du MC Oran Khaled Lemouchia a écopé de quatre matchs de suspension, indique la Ligue de football professionnel (LFP) en Algérie. Medjahed, qui a succédé à Kamel Mouassa à la barre technique de l'ASMO il y a quelques semaines, est coupable d'un «comportement anti sportif «envers les officiels du match de son équipe sur le terrain du NA Hussein Dey (1-1), samedi dernier dans le cadre de la 17e journée du championnat de Ligue 1, précise la même source. En plus de cette sanction, Medjahed devra s'acquitter d'une amende de 40.000 DA. Même grief retenu contre Lemouchia, selon le rapport des officiels établi à son encontre à l'issue du match à domicile de son équipe face au CS Constantine (1-1), samedi passé pour le compte de la 17e journée du championnat de Ligue 1. L'ancien international algérien devra lui aussi payer une amende de 40.000 DA. Pour sa part, le gardien de but de la JS Saoura, Salah Louati, est suspendu pour deux matchs fermes après son exclusion pour «faute grave» lors du match de son équipe sur le terrain du DRB Tadjenanet (1-1), vendredi dernier comptant pour la 17e journée du championnat de la Ligue 1.

LE STADE OMAR HAMADI SACCAGÉ, L'USMA DEMANDE RÉPARATION

LES ÉVÉNEMENTS et incidents qu'a connus le stade Omar Hamadi de Bologhine le week-end dernier lors de la rencontre du championnat entre le MC Alger et le RC Relizane ont causé beaucoup de dégâts au niveau des tribunes et même les vestiaires ont été saccagés, cela n'a pas été du goût de la direction des Rouge et Noir qui réclame désormais réparation. La direction du MCA devra donc s'acquitter de la facture salée qui sera arrêtée après l'expertise qui sera faite s'ils veulent continuer à recevoir leurs adversaires dans ce stade à l'avenir.

ELLE VIT AVEC 1100 CHATS!



Il y avait déjà de nombreuses raisons de penser que les chats allaient bientôt dominer le monde. En Californie, ils ont commencé par envahir la maison d'une Américaine sans défense (et légèrement consentante)…
Retrouvez également dans le Rewind, votre webchronique qui traite de l'actu Web, insolite et décalée chaque jour en vidéo, un chat (ils sont partout, on vous dit) qui aime les selfies, un concours de glissade WTF au Japon, un nouveau pont de verre en Chine (espérons qu'il ne termine pas comme le précédent) et un cuistot à cran et accro. Sans oublier l'œil de Spi0n et bien d'autres choses encore !

LA POUSSETTE DU FUTUR, CAPABLE DE VOUS SUIVRE PENDANT UN FOOTING



Si pour l'instant c'est encore un projet en recherche de financement, cette poussette sera peut-être à l'avenir le nouveau carrosse des nourrissons. Une fois connectée à votre Smartphone la poussette vous suivra partout. Toute seule. Elle est également dotée d'une option réchauffe biberon, d'enceinte portable et de système de surveillance.
Retrouvez également dans le Rewind, votre webchronique qui traite de l'actu Web, insolite et décalée chaque jour en vidéo, le nouveau challenge #carrypenunderbreast, un émouvant Haka lors d'un mariage, des assiettes animées… Sans oublier l'œil de Spi0n et bien d'autres choses encore !

Le saviez-vous

NOTRE CERVEAU PEUT STOCKER 10 FOIS PLUS D'INFORMATIONS QUE NOUS LE PENSIONS !



Le cerveau humain est souvent comparé à un ordinateur en termes de mémoire. Lorsque les informaticiens parlent de mémoire, ils se réfèrent à la RAM (mémoire vive) et au stockage du disque dur. Lorsqu'on se réfère au cerveau humain, les neuroscientifiques parlent de mémoire à court terme, qui est comme la RAM et la mémoire à long terme, qui est semblable à un disque dur.
Selon les estimations précédentes notre cerveau peut contenir entre 1 et 2500 téraoctets (un téraoctet est égal à 1000 gigaoctets). Mais une nouvelle étude de Salk Institute for Biological Studies en Californie a montré que ces estimations semblent être d'une grandeur trop faible par rapport à la capacité de notre cerveau.
En créant une reconstruction de calcul d'un segment du tissu de l'hippocampe (partie du cerveau qui présente le centre de la mémoire), une équipe dirigée par Terry Sejnowski de Salk Institute a constaté que la taille entre deux synapses (zones qui permettent le passage de l'information entre deux neurones ou un neurone et une autre cellule) n'excédais pas les 8% ce qui leur a permis de calculer la capacité potentielle de notre cerveau.
Les neurologues ont donc pu montrer que la capacité de mémoire du cerveau humain est en fait dans la gamme de pétaoctet, elle environ 10 fois plus puissante que ce qu'on pensait. Selon les scientifiques, notre mémoire est comparable à celle de tout le web !
Les détails de cette étude peuvent être trouvés dans la revue scientifique eLife.

ILS RATENT LA SUPER CAGNOTTE DE 47 MILLIONS D'EUROS À CAUSE D'UN BUG



Pour ce couple d'Anglais, 2015 s'est terminé comme un rêve. Et 2016 a débuté comme un cauchemar. Lorsque Edwina et David Nylan, deux quinquagénaires vivant à Leicester, ont découvert le tirage de la loterie nationale britannique du 23 décembre, ils ont pensé voir leur vie bouleversée à jamais.
Comme à leur habitude, les deux joueurs avaient utilisé l'appli smartphone de la loterie pour générer aléatoirement une grille et cette fois, c'étaient bien les six numéros suggérés qui étaient sortis au tirage du mercredi : le 01, 02, 04, 19, 28 et le 41. En jeu ce jour-là: 35 millions de livres, soit 47 millions d'euros.
Seulement, problème : quand le couple vérifie le tirage sur son smartphone, il ne trouve aucune trace de confirmation de Camelot, l'opérateur de la loterie. "J'ai appelé le service client, explique Edwina Nylan au Telegraph. La personne à qui j'ai parlé m'a dit qu'elle pouvait voir que j'avais fait un essai pour acheter un ticket avec les numéros en question mais que l'achat n'avait pas abouti car je n'avais que 60 pence sur mon compte."
Les Nylan auraient tenté de recharger leur compte et pensaient avoir réussi mais n'ont pas vérifié qu'ils avaient reçu un mail de confirmation, tout occupé qu'ils étaient à préparer leur réveillon de Noël.
Dépité, le couple a tenté de convaincre la loterie nationale de lui verser la cagnotte. Mais, si elle confirme que les deux joueurs ont fait plusieurs tentatives en vain pour enregistrer leur billet à une demi-heure du tirage, elle rappelle que seuls les billets dûment validés peuvent donner lieu à un gain.
Les époux Nylan, qui ont fait depuis le tour des journaux anglais, ont décidé de faire contre mauvaise fortune bon cœur. "Nous sommes dégoûtés mais que pouvons nous faire. On joue depuis des années et on utilise l'appli depuis longtemps, donc c'est pas comme si nous ne savions pas nous en servir. (...) Malgré tout, nous sommes une famille qui restons unis et sommes reconnaissants pour ce que nous avons."

UN MUFTI SAOUDIEN LANCE UNE FATWA SUR LES ÉCHECS



Un religieux saoudien a estimé, lors d'une émission de télévision, que jouer aux échecs n'était pas compatible avec la pratique de l'islam. Selon le cheik Abdulaziz al-Sheikh, les échecs incitent au jeu (implicitement aux jeux d'argent) et sont « une perte de temps et une cause de haine et d'hostilité entre les joueurs. » Il a justifié cette fatwa par un verset du Coran qui interdit les jeux de hasard.
En Arabie saoudite, les échecs pourraient donc rejoindre la liste « des pêchés mineurs », dans laquelle figure déjà l'écoute de musique. Le pays s'est plusieurs fois illustré par des fatwas pour le moins inattendues : au début des années 2000, les Pokémon avaient été déclarés interdits, et lors de la Coupe du monde de football en 2010, les vuvuzelas avaient pâti du même sort.
L'Iran avait interdit de jouer en public aux échecs après la révolution islamique en 1979. Mais l'ayatollah Khomeini avait levé cette interdiction en 1988 à condition que les joueurs d'échecs ne se livrent pas à des paris. Il existe maintenant une active communauté de joueurs d'échecs en Iran, rapporte le Guardian.

BLUFF OU PAS BLUFF? ROYAL AFFIRME AVOIR PARCOURU 150KM À PIED DURANT LA COP21



Dix kilomètres à pied, ça use, ça use. Ségolène Royal, la ministre de l'Ecologie, a confié avoir parcouru 10 km à pied par jour durant la COP21, « donc au total 150 km sur la quinzaine », s'est-elle vantée. La ministre aurait mesuré son périple grâce à une application sur son téléphone. Bluffe-t-elle ? Ou a-t-elle vraiment parcouru la distance Paris-Reims en l'espace de quinze jours ?
Le centre de conférences du Bourget est immense. D'après nos calculs, il mesure environ 800 m de long sur 250 m de large. Il suffit donc de faire 6 allers-retours par jour entre l'entrée et le bout du centre de conférences, où se situaient les bureaux de Ségolène Royal, pour quasiment atteindre les 10 km.
Et Ségolène Royal n'a pas ménagé sa peine pendant les 15 jours de la COP21. La ministre était partout.

Record : la plus petite image couleur imprimée est invisible à l'œil nu

Une équipe de l'École polytechnique fédérale de Zurich, en Suisse, associée à une jeune pousse issue de ses rangs, vient de battre un nouveau record en imprimant la plus petite image couleur au monde. Visible à l'aide d'un microscope, elle a été réalisée en impression par jet d'encre grâce à la technologie des boîtes quantiques.

L'image des jolis poissons-clowns ci-dessus mesure… 80 sur 115 micromètres ! Elle est en fait invisible à l'œil nu et nécessite un microscope pour être observée. Il s'agit à ce jour de la plus petite image imprimée en couleurs au monde. Elle est le fruit d'une technologie d'impression jet d'encre à l'échelle nanométrique nommée 3D NanoDrip développée à l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETH), en Suisse. Cette performance a par ailleurs été officiellement validée par le Guinness World Records.
Pour donner une idée de la taille de cette image, l'ETH indique qu'elle est équivalente à celle de la surface d'un cheveu humain vu en coupe transversale. Le tour de force est que l'impression a été réalisée en couleurs avec une profondeur de 24 bit qui offre une gamme tonale très proche de la réalité. Pour parvenir à ce niveau de qualité, les chercheurs expliquent avoir eu recours aux boîtes quantiques. Ces nanostructures tridimensionnelles semi-conductrices sont capables d'émettre de la



lumière dans une bande de longueur d'onde très étroite. C'est en modulant la taille de ces boîtes quantiques que l'équipe de l'ETH est parvenue à obtenir toute la palette de couleurs nécessaires à la reproduction fidèle de l'image.

Un écart de 500 nm entre chaque pixel

Plusieurs couches de boîtes quantiques bleues, vertes et rouges ont été imprimées avec une résolution de 25.000 points par pouce, la distance entre deux pixels étant de 500 nanomètres. Cette maîtrise dans la précision de l'agencement des nanoparticules ouvre des perspectives prometteuses dans les domaines de l'électronique et de l'optique. Selon l'ETH, « ceci [cette technologie d'impression, NDLR], met en évidence de nouvelles voies vers l'utilisation de nanomatériaux dans l'électronique et l'optique du futur, en particulier dans le secteur de l'affichage ». Pour exploiter commercialement cette avancée, une jeune entreprise innovante nommée Scrona a été créée. Cette dernière a également mis au point un microscope de poche qui permet de voir ce type d'images. Baptisé µPeek (prononcer « miupic »), il s'agit d'un accessoire de la taille d'une carte de crédit qui vient se fixer sur le capteur photo-vidéo d'un smartphone Android ou iOS et fonctionne avec une application mobile. Selon ses concepteurs, µPeek offre une capacité de grossissement de 35 à 350 avec une mise au point motorisée qui facilite l'utilisation. Un support permet de fixer des lames standard de microscopes pour pouvoir observer toute sorte de prélèvements ou d'insectes.

iPhone 7 : Vers une sortie en juin 2016 ?

Selon des sources concordantes, Apple aurait décidé de sortir l'iPhone 7 dès le mois de juin 2016.
Et si 2016 était l'année de la rupture des habitudes pour Apple et l'iPhone ? Selon de nombreuses rumeurs qui entourent la sortie de l'iPhone 7, la firme de Cupertino aurait en effet choisi d'avancer la date de sortie de son prochain smartphone. Une décision qui aurait été prise pour faire de l'ombre à la sortie du prochain flagship de Samsung.

L'iPhone 7 devrait être avancé

Depuis la sortie de l'iPhone 5s, Apple attend généralement le mois de septembre pour annoncer ses nouveaux téléphones. Mais selon le site AppleInsider, Apple pourrait faire le choix de revenir aux temps immémoriaux de l'iPhone 4 et sortir l'iPhone 7 dès le mois de juin 2016.
Envie de revenir à la tradition ou volonté de ne pas laisser le Samsung Galaxy S7 occuper trop longtemps le marché seul. Dans tous les cas, Apple pourrait donc annoncer très tôt dans l'année 2016 deux nouveaux téléphones, l'iPhone 7, mais également l'iPhone 6C qui pourrait signifier le retour du 4 pouces chez la marque à la pomme.

Un iPhone 7 waterproof

Comme toujours, il serait interminable de détailler l'ensemble des rumeurs concernant le prochain téléphone



d'Apple. Niveau technique, la dernière en date évoque la capacité de résistance à l'eau de l'iPhone 7.
Avec l'arrivée de l'iPhone 6S, le site iFixit a remarqué la mise en place par Apple d'un joint d'étanchéité sur le châssis de l'appareil afin de lui permettre de résister un peu mieux aux éclaboussures.
Ce joint ne serait qu'une étape vers la création d'un téléphone totalement étanche avec l'iPhone 7 toujours selon AppleInsider. Apple viendrait alors apporter une fonctionnalité réclamée à corps et à cris par les fans de la marque à la pomme.
D'autant plus depuis que de nombreux terminaux de la concurrence résistent à une immersion totale depuis des lustres.

Facebook : Les pseudos enfin autorisés sous certaines conditions

FACEBOOK a décidé de lâcher du lest sur sa politique concernant l'utilisation de pseudonymes sur la plateforme.
Facebook a-t-il décidé de dévoiler ses bonnes résolutions avant l'heure ? Le réseau social vient de prendre une décision quasi historique pour le réseau social en choisissant d'assouplir la politique du « real name ».
Une volonté de lâcher du lest sur l'utilisation des pseudonymes qui intervient après de vives protestations venant de nombreuses communautés.

Facebook dit «oui» aux pseudos

Depuis ses débuts, Facebook imposait à ses utilisateurs de fournir leur véritable identité patronymique s'ils souhaitent créer un compte sur la plateforme. Une politique vivement contestée par les communautés homosexuelles, les transformistes, mais également par des associations de victimes de violences domestiques ou des professions sensibles. Certains utilisateurs voyaient leur compte censuré lorsqu'ils ne voulaient pas utiliser leur véritable nom et parfois, le système était tellement sévère que Facebook



supprimait des comptes de personne ayant des noms sortant de l'ordinaire, mais pourtant véritable. Nous vous parlions par exemple de cette jeune femme prénommée Isis qui a dû faire des pieds et des mains pour que son compte soit réactivé.
Conscient que sa politique rigoriste en matière de pseudonyme allait parfois trop loin, Facebook a développé de nouveaux outils afin de limiter les demandes de vérification de noms et ne plus supprimer des comptes automatiquement à chaque signalement.

Toujours des règles à respecter

Bien entendu, Facebook ne passe pas d'une politique sévère à une liberté totale pour les utilisateurs de pseudo en un claquement de doigts. Le réseau social précise que les internautes devront choisir un surnom connu de leurs amis pour ne pas pouvoir se permettre de tenir des propos illégaux sous couvert d'anonymat. Pour le moment, l'utilisation de pseudo est expérimentée aux États-Unis et devrait débarquer prochainement dans le reste du monde.
Ce que Facebook nous donne en liberté d'un côté, il semble vouloir nous le reprendre de l'autre, car le réseau social teste actuellement un outil qui pourrait exiger de ses membres de lui fournir leur orientation sexuelle ou leur passé judiciaire.

POURQUOI LE CHOCOLAT EST-IL DANGEREUX POUR LES CHIENS ?



Le sucre pour les chiens, ce n'est pas ce qu'il y a de meilleur. Mais, dans le chocolat, ce qu'il y a de pire, c'est la théobromine. Cet alcaloïde d'origine végétale est responsable des effets stimulants et euphorisants du chocolat. La théobromine agit à la fois sur notre système nerveux et sur notre système cardio-respiratoire.

La théobromine, un poison mortel

Or, les chiens, et notamment les chiens de compagnie, tout comme les chats d'ailleurs, métabolisent particulièrement mal cette molécule. Accélération de la respiration, agitation, vomissements, diarrhée.
Les premiers symptômes apparaissent en général deux à quatre heures après l'ingestion de chocolat. Puis, on observe des convulsions et des troubles du rythme cardiaque. Et, dans le pire des cas, l'intoxication peut avoir une issue fatale. D'autant qu'il n'existe aucun antidote. Le traitement est uniquement symptomatique.

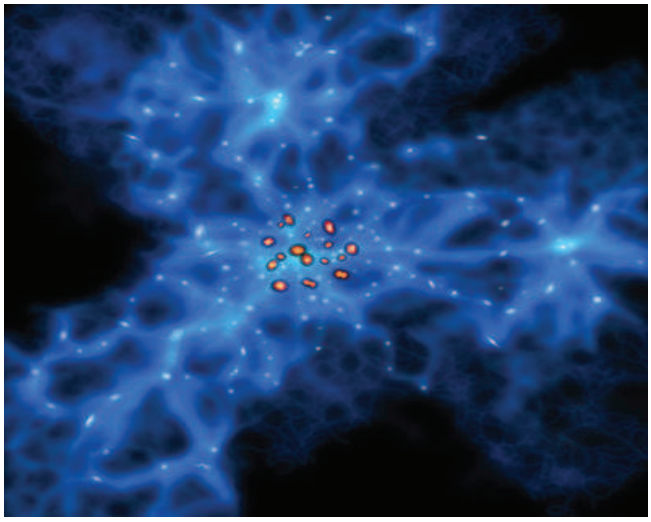
Que faire si votre chien a ingéré du chocolat ?

Une dose de 100 à 250 milligrammes de théobromine par kilo de poids corporel est potentiellement létale. Pour un chien de 10 kg, cela représente environ 450 grammes de chocolat au lait et seulement 60 g de chocolat noir.
Mais, les problèmes peuvent apparaître dès les premiers 100 grammes de chocolat au lait ingérés.
Si votre chien s'est régalé de chocolat il y a moins de 2 heures et qu'il ne présente encore aucun symptôme, le faire vomir devrait être suffisant. Sinon, il est urgent de consulter un vétérinaire.

Dans le berceau des galaxies géantes elliptiques, un foisonnement d'étoiles...

Elles se développent très loin de nous dans les nœuds des filaments de matière noire : les jeunes galaxies « monstrueuses », futures géantes elliptiques, affichent un taux de formation d'étoiles cent à mille fois supérieur à celui, actuel, de notre Voie lactée.

C'est ce que montrent les observations combinées de trois instruments, en radio et dans le visible.



Les fondations d'un « grand mur » de galaxies

En recoupant leurs observations dans le domaine radio avec celles ciblant la même région dans le visible avec le télescope de 8 mètres Subaru (sur le Mauna Kea, à Hawaï), les chercheurs purent localiser l'amas galactique. L'étude des émissions Lyman-alpha (Ly-α) autour de cette structure avaient suggéré auparavant l'existence d'un important réseau de filaments de matière noire. Long de quelque 150 millions d'années-lumière, il est vu par l'équipe comme un précurseur de superstructures de plusieurs centaines de millions d'années-lumière, massivement peuplées de galaxies, nommées « grand mur », comme celui de CfA2, découvert en 1989 dans la Couronne boréale (en anglais, Coma Wall), très impressionnant.
Comme le prédisent les théories actuelles, ces filaments qui concentrent de la matière noire favoriseraient l'émergence de grosses galaxies, lesquelles sont le théâtre d'une fiévreuse formation stellaire à l'instar de celles que l'équipe de Hideki Umehata, postdoc à la Japan Society for the Promotion of Science, Yoichi Tamura et Kotaro Kohno, deux collègues de l'université de Tokyo, a épinglé. Bien entendu, ces observations permettent aux astrophysiciens de vérifier cette hypothèse quant à la formation et l'évolution de semblables galaxies. Et, effectivement, nous retrouvons ces progénitures à la croisée de ces sombres filaments.
Cela marque une étape importante dans la compréhension des relations entre l'énigmatique matière noire et la distribution de ces galaxies.
Dans le préambule de l'article publié le 4 décembre dans The Astrophysical Journal Letters (disponible sur Arxiv), les auteurs écrivent : « nos résultats suggèrent que la vigoureuse activité de formation d'étoiles et la croissance de trous noirs supermassifs se produisent simultanément dans ces régions très denses, ce qui pourrait correspondre à la phase historique la plus active de la population massive de galaxies trouvées au centre des amas dans l'univers présent ».
Désormais, l'équipe souhaite pénétrer plus profondément ces réseaux afin de remonter jusqu'aux prémices de la formation de ces grandes structures qui emplissent l'univers observable.

Alerte aux pendentifs radioactifs

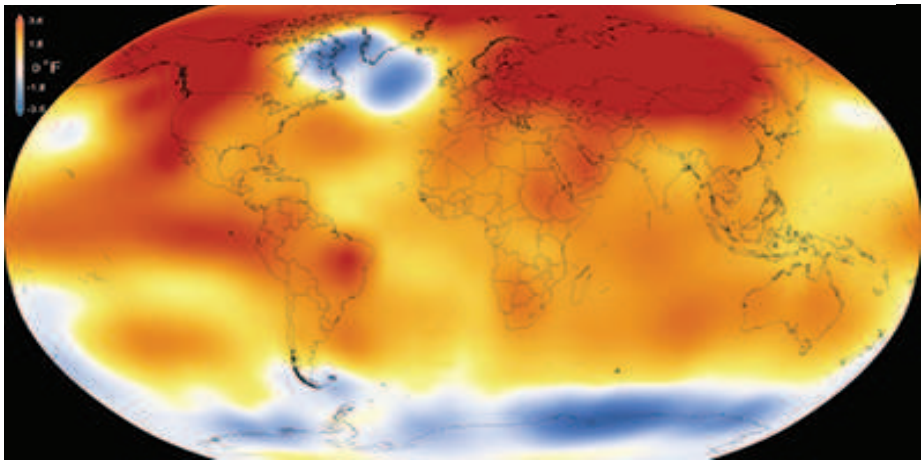
LA CRIIRAD signale que des bijoux en vente libre en France et sur Internet émettent des doses radioactives significatives. Ces produits sont présentés comme des « pendentifs énergétiques » bénéfiques à la santé.
D'après les textes promotionnels vantant les mérites des pendentifs dits « énergétiques », ceux-ci apporteraient bien-être et santé aux consommateurs « grâce aux émissions d'ions négatifs qu'ils produisent », précise la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (CRIIRAD). Or « les analyses effectuées par [notre] laboratoire ont révélé que les objets contrôlés ont des niveaux de radioactivité naturelle anormalement élevés qui les apparentent à du minerai radioactif ».
« Le risque principal concerne l'irradiation de la peau, précise l'organisme. Les cinq modèles de pendentifs contrôlés peuvent tous conduire au dépassement de la limite de dose équivalente pour la peau. Les tests ont montré que l'interposition d'un tee-shirt ou même d'un pull ne permet pas de protéger correctement l'épiderme. »



Outre les pendentifs, le laboratoire de la CRIIRAD a confirmé que des matières radioactives ont été utilisées pour la fabrication :
•« d'autocollants dits antiradiations (à apposer sur les téléphones portables et tout appareil électrique) ;
•et dans des disques en caoutchouc dits « à énergie quantique » (utilisable en sous-verre pour le « traitement » de l'eau ou en application sur la peau pour le « traitement » des douleurs) ».
« La vente de ces produits est illégale », affirme la CRIIRAD. Laquelle précise que ce commerce entre en « violation des dispositions du code de la santé publique (qui interdit tout ajout de radioactivité dans les parures, sans possibilité de dérogation) et du code de la consommation (qui interdit la vente de produits mettant en danger la santé des consommateurs et qui sanctionne les publicités trompeuses) ». Par conséquent, elle a saisi la DGCCRF « afin que toutes les mesures nécessaires soient prises pour stopper l'importation et la commercialisation de ces objets et procéder à la reprise des exemplaires déjà vendus ».

Réchauffement climatique : 2015 bat tous les records de température

Beaucoup s'en doutaient, les chiffres de la Nasa et la NOAA le démontrent : 2015 pulvérise le record de l'année la plus chaude jamais enregistrée. Même sans les variations naturelles du phénomène El Niño, le précédent record de 2014 aurait été battu, indiquent les spécialistes. La tendance à long terme du réchauffement climatique se confirme et, selon une étude, il ne faut pas espérer l'arrivée de la prochaine ère glaciaire avant 100.000 ans !



Sans surprise, 2015 fut l'année la plus chaude jamais enregistrée depuis 1880, ont annoncé le 20 janvier 2016, la Nasa et la NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration). Les deux institutions viennent en effet de rendre publics leurs rapports qui prennent en considération toutes les mesures de température à la surface des océans et des continents à travers plus de 6.300 stations météorologiques, Arctique et Antarctique inclus. L'agence spatiale américaine utilise un algorithme qui prend en compte des variables comme la température des villes, différente de celles des campagnes pour une même région. Quant à la NOAA, une grande partie des mêmes données sont reprises mais les méthodes d'analyse de celles issues des pôles et des températures globales sont différentes.

Comme cela était donc pressenti au fil des mois qui s'écoulaient, la température moyenne globale de 2015 a pulvérisé le précédent record de 2014 avec une hausse de 0,13 °C par rapport à cette année-là. Cela confirme la tendance au réchauffement global de notre planète provoqué par les injections massives de gaz à effet de serre, principalement d'origine anthropique (c'est-à-dire sous l'action de l'Homme) depuis la fin du XVIIIe siècle. La plupart des records ont été enregistrés ces 35 dernières années, notamment depuis 2001 avec les 15 années les plus chaudes sur les 16 écoulées.

Depuis les premiers relevés en 1880, la température n'a cessé d'augmenter et vient de passer le cap symbolique des 1 °C. Il nous faut plus que jamais agir pour ne pas aller au-delà d'un degré supplémentaire a encore expliqué Charles Bolden, administrateur de la Nasa. « Cette annonce souligne à quel point le programme de la Nasa d'observation de la Terre est crucial. C'est un point clé de données qui devrait faire se lever les décideurs politiques pour prendre acte que, maintenant, il est temps d'agir pour le climat. »

À l'instar de 1998, l'actuel puissant épisode d'El Niño n'est sans doute pas étranger à cette douceur qui a marqué la plupart des mois de 2015 (10 mois sur 12 ont en effet battu les records historiques) mais c'est un phénomène à court terme a rappelé Gavin Schmidt qui dirige le GISSS (Goddard Institute for Space Studies) de la Nasa : « Les températures de l'année dernière ont été aidées par El Niño mais c'est l'effet cumulatif de la tendance à long terme qui a abouti au réchauffement record que nous voyons ».

La prochaine ère glaciaire : dans 100.000 ans

Paradoxalement, avant que l'actuel changement climatique ne soit avéré, plusieurs chercheurs craignaient, à l'époque des Trente glorieuses, que nous ayons à souffrir dés le XXIe siècle d'un refroidissement global – la séquence interglaciaire commencée quelque 12.000 ans auparavant étant sur le point de s'achever comme le prédit le cycle de Milankovich, pour laisser la place à un nouvel âge de glace. Cela aurait dû se passer ainsi mais c'était sans compter sur nos émissions de gaz à effet de serre. Dans un article publié dans Nature, une équipe de climatologues ayant travaillé sur plusieurs simulations vient de montrer qu'en réalité la prochaine ère glaciaire devrait prendre beaucoup de retard et ne pas commencer avant 100.000 ans !

La situation actuelle est semblable à celle qui régnait voici 800.000 ans et devrait donc emprunter le même chemin d'une nouvelle glaciation de vastes territoires nord-américains, nord-européens et sibériens. Cependant, puisque le taux de gaz à effet de serre a significativement augmenté depuis la révolution industrielle, leur pouvoir radiatif fait la différence et repousse considérablement ce refroidissement. De 280 ppm (particules par million) il y a 800 millénaires, le taux a en effet franchi la barre symbolique des 400 ppm pour la première fois en 2015. La tendance n'a pas l'air de ralentir car les émissions battent aussi de nouveaux records chaque année. Sans oublier que la durée de séjour du dioxyde de carbone dans l'atmosphère est d'environ 100 ans. Il semble que nous soyons bien entrés dans l'anthropocène, une ère où l'Homme est la principale force géologique de la Planète qu'il habite.

Où se trouve la biodiversité la plus méconnue : chez vous

Dans chaque maison vivraient en moyenne environ cent d'espèces d'arthropodes, des insectes aux araignées en passant par les acariens et les crustacés. C'est l'étonnant résultat d'une enquête menée aux États-Unis qui révèle une biodiversité méconnue.

Aux États-Unis, plus précisément en Caroline du Nord, sur la côte Atlantique, des chercheurs de la NC State University sont partis en exploration dans 50 maisons individuelles autour de Raleigh, la capitale de cet État, comme d'autres s'enfoncent dans les forêts tropicales ou les grands fonds océaniques. Le but était de compter le nombre d'espèces différentes peuplant les habitations, mis à part les humains et les animaux de compagnie. Délaissant les bactéries, les plantes, les champignons et les limaces égarées, les chercheurs, menés par Matthew Bertone, se sont focalisés sur le plus vaste groupe animal de la planète : les arthropodes, autrement dit les insectes, les araignées, les acariens, les mille-pattes et autres myriapodes sans oublier les crustacés isopodes, c'est-à-dire les cloportes. Selon les auteurs, c'est la première étude du genre menée aux États-Unis, plaçant les habitats humains parmi les lieux les plus méconnus de la zoologie et de l'écologie.

Le résultat, paru dans la revue Peer, en libre accès, leur a semblé étonnant : chacune des 50 maisons passées au crible abrite entre 32 et 211 espèces, avec une moyenne d'environ 100. C'est cette biodiversité qui surprend. Dans chaque habitation, les chercheurs ont dénombré entre 24 et 128 familles différentes d'arthropodes.

Une biodiversité adaptée depuis longtemps à l'habitat humain

Pour la biodiversité, les grands gagnants sont les insectes, avec les diptères (les mouches et les moustiques), les coléoptères (coccinelles, scarabées...) et les hyménoptères (les fourmis). À eux quatre, ces groupes (des ordres dans la classification classique) représentent 73 % des espèces.

D'autres groupes sont présents mais de manière occasionnelle, comme les mille-pattes et les criquets, qui n'ont rien à faire là. Dans les maisons de Caroline du Nord, les blattes ne représentent que 4 % des espèces, les puces 2 % et les cloportes 2 % également. Il s'agit bien de biodiversité, donc de nombre d'espèces et pas d'individus. Des puces sont en effet retrouvées dans 100 % des maisons étudiées et les blattes dans 82 %. Dans leur examen attentif, les chercheurs, qui disent avoir fouillé tous les recoins possibles de chaque maison, n'ont trouvé que 5 pièces parmi les 554 qu'ils ont inspectées dans lesquelles ne se trouvait aucun arthropode.

La plupart des espèces ne sont pas nuisibles. Celles-là ne nous gênent pas et nous les ignorons. Chacun vit sa vie de son côté, mais sous le même toit. « Nous pensons vivre dans des environnements stériles mais ils ne le sont pas, commente Matthew Bertone dans le communiqué de l'université. Nous partageons l'espace avec de nombreuses espèces différentes, la plupart étant inoffensives. Le fait que vous ne les connaissiez pas montre surtout combien nous interagissons peu avec elles. »

À part des insectes phytophages malchanceux, entrés par hasard, comme les criquets, les espèces présentes sont remarquablement adaptées aux habitats humains. Pas étonnant, expliquent les auteurs de l'étude, qui rappellent que des restes d'insectes et d'araignées ont été retrouvés dans des grottes fréquentées par des Hommes il y a fort longtemps. Les parasites ont évolué avec les êtres humains, mais les hôtes discrets de nos habitations, qu'un biologiste pourrait appeler des commensaux, nous ont suivis aussi...

ANTI GRISE MINE



Durant l'hiver votre peau passe par une rude épreuve et arrive au printemps avec un teint terne... une mine grise... Pour lui redonner son éclat, rien de tel qu'un bon fond de teint capable de camouffler les petits défauts, nuancer la couleur de la peau et uniformiser le teint pour lui donner plus de lumière.

On peut utiliser une base de teint blanche, rose ou bronzé selon la carnation pour réchauffer les teints mates et raviver instantanément leur éclat ! Effet bonne mine garanti.

- Un teint clair sublimera votre éclat avec une base blanche : teint de porcelaine.

- Un teint beige sublimera votre éclat avec une base rosée : teint frais.

- Un teint bronzé, hâlé mais terne sublimera votre éclat avec une base bronzé(contenant des réflecteurs de lumière) : teint éclatant! On pourra également utiliser une "poudre soleil" appliquée au pinceau sur l'ensemble du visage.

Le gommage coporel Naturel



Ce gommage a l'avantage d'être "2en1": il exfolie et nourrit votre peau.

Il faut:

- 4 cuillères à soupe de sucre
- 2 cuillères à soupe de bicarbonate de soude
- 2 à 3 cuillères à soupe d'huile végétale (l'huile de tournesol peut très bien convenir)

Vous pouvez rajouter au maximum 10 gouttes d'huile essentielle pour parfumer ce gommage ou selon vos besoins.

Comment attinuer le torticolis



Le torticolis est une douleur plus ou moins paralysante due à une contracture musculaire qui survient à la base du cou et d'un seul côté.Il peut apparaître suite à un traumatisme, à un effort inadapté mais également lors de maladies comme les états grippaux. Généralement les symptômes apparaissent brusquement, souvent le matin au réveil.

Bien que bénigne, cette contracture est douloureuse et difficile à faire disparaitre. Quand il attrappe une personne, il gène les mouvements normaux de son cou, de sa nuque et parfois de ses épaules.

Certaines personnes sont plus fragiles que d'autres et ont plus de risques d'avoir des problèmes cervicaux, c'est le cas des femmes après la ménopause, des automobilistes qui ont eu le cou du lapin et plus généralement de tous ceux qui souffrent de problèmes cervicaux.

Un torticolis est facile à soigner, il dure au maximum 2 à 3 jours. Pendant ce temps, il vaut mieux s'accorder une ou deux journées de répit, chez soi au repos car en s'allongeant les les vertèbres cervicales décharge du poids de la tête.. L'application locale de dispositif générant de la chaleur (en vente en pharmacie) permet aussi d'atténuer le mal ainsi que les pommades décontracturantes et anti-inflammatoires.

De plus, un massage sur la nuque et un bain chaud reste efficace.

S'il n'est pas accompagné d'autres symptômes tels que la fièvre, des vomissements, des maux de tête ou des vertiges, associés ou seuls, le torticolis est sans danger. Mais au cas des torticolis à répétition, de douleur qui se propage à l'épaule, au dos, au bras jusqu'au coude persistant au delà de 2-3 jours, il faut consulter un médecin. Dans ces cas-là il peut s'agir d'une méningite ou d'une infection locale des dents ou de l'oreille.

OÙ TROUVE-T-ON LES ANTIOXYDANTS ?



Les antioxydants se cachent dans un grand nombre d'aliments. Pour les principaux, les sources sont ainsi très diverses :

-Vitamine C : poivron, goyave, oseille, citron, orange, kiwi, choux, papaye, fraises…
-Vitamine E : huile de tournesol, de soja, de maïs, beurre, margarine, oeufs…
-Vitamine A : foie, beurre, oeufs…
-Sélénium : Poissons, oeufs, viandes…
-Zinc : fruits de mer, viandes, pain complet, légumes verts ;
-Les polyphénols (Abondant dans les parties aériennes des plantes, mais aussi dans les bulbes, comme les oignons, ail, les agrumes, le citron)
-Tanins (thé, raisins, vins)
-Anthocyanes (pigments bleus rouges violets des fruits rouges comme les baies, framboise, cassis, les raisins et le vin)
- Acides phénoliques (pommes abricots, tomates, agrumes, cresson, céréales)
=> besoin sportif 1500 à 2000mg
-Phyto-oestrogènes : soja (sous forme d'isoflavones)

VITAMINE BC :



Elle est présente en grande quantité dans les feuilles de certains végétaux (épinards) d'où le nom de « folique ». Elle est aussi présente dans le foie et les viandes.

La carence alimentaire n'existe que quant les besoins sont accrus (grossesse, anticonvulsivants, oestroprogestatifs, certains antibiotiques). Les symptômes sont : une anémie, une diminution de la résistance aux infections, des troubles du comportement et des atteintes des nerfs périphériques (fourmillement et perte de force). Dans la grossesse, cela peut engendrer des malformations graves.

L'alcool, le méthotrexate, les anticonvulsivants engendre également des carences en foulâtes en interférant sur leur métabolisme.

Il n'existe pas de surdosage.

ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

Nettoyer la semelle du fer à repasser

La semelle du fer à repasser s'encrasse vite, et laisse des traces sur les tissus.
Pour faire disparaitre ces traces:
■ Humidifier un linge
■ Saupoudrer le linge humidifié de sel fin afin de former une pâte
■ Frotter la semelle du feravec le linge.
■ Finir en passant un coton ou une eponge trempé de vinaigre blanc qui effacera les dernieres saletés.

Traces de calcaire sur les faiences

Pour enlever une tâche de calcaire sur les faiences:
■ Utiliser du vinaigre blanc pur.
■ Si la tâche de calcaire resiste, faire chauffer le vinaigre.
■ Pour l'entretien, utiliser une pâte faite de bicarbonate de soude et de vinaigre, laisser agir puis essuyer et rincer.

Blanchir les rideaux

Pour que vos rideaux blancs ternis retrouvent toute leur blancheur:
■ Les faire tremper une nuit dans de l'eau à laquelle on aura ajouté un sachet de levure chimique. Le résultat est éblouissant.

Tâche de rouille sur une nappe ou vêtement

Pour se débarasser d'une tâche de rouille sur une nappe ou sur un vêtement:
■Prendre un peu de sel et le mettre sur la tâche.
■Frotter en faisant des ronds.
■Prendre un morceau de citron.
■Frotter en faisant des ronds aussi.
■Passer avec les doigts de l'eau savonneuse sur la tâche.
■Passer en machine à laver.
Il n'y aura plus de tâche, le citron et le sel auront bien fait leur travail, avec le reste du citron, vous pouvez nettoyer votre salle de bain, évier, baignoire, laissez agir 5 minutes, puis rincez à l'eau tiède.(ça désinfecte aussi).

Beignets de sardines



Ingrédients :

■ 1 kg de sardines
■ 200g de farine
■ 2 œufs entiers
■ 2 cuillères à soupe d'huile
■ Sel
■ Poivre
■ 1 pincée de levure chimique
■ 2 cuillères à soupe de persil haché
■ 1 citron détaillé en rondelles
■ 1 pincée de curry
■ Huile pour la friture

Préparation :

■ Préparer les sardines : les laver et les nettoyer puis ôter les arêtes.
■ Dans un récipient, mettre la farine, faire une fontaine, placer le sel, le poivre, la pincée de curry, la pincée de levure, verser l'huile, les œufs battus et mélanger le tout au fouet afin d'obtenir une sorte de pâte à crêpe assez épaisse. Si elle est trop épaisse ajouter une à deux cuillères à soupe d'eau.
■ Dans une poêle, mettre de l'huile, faire chauffer doucement sur le feu.
■ Tremper les filets de sardines un à un dans la pâte, les accoler par deux et ensuite les plonger dans la poêle et faire frire.
■ Égoutter sur du papier absorbant. Saupoudrer de persil, et décorer avec des rondelles de citron.

Biscuit au chocolat



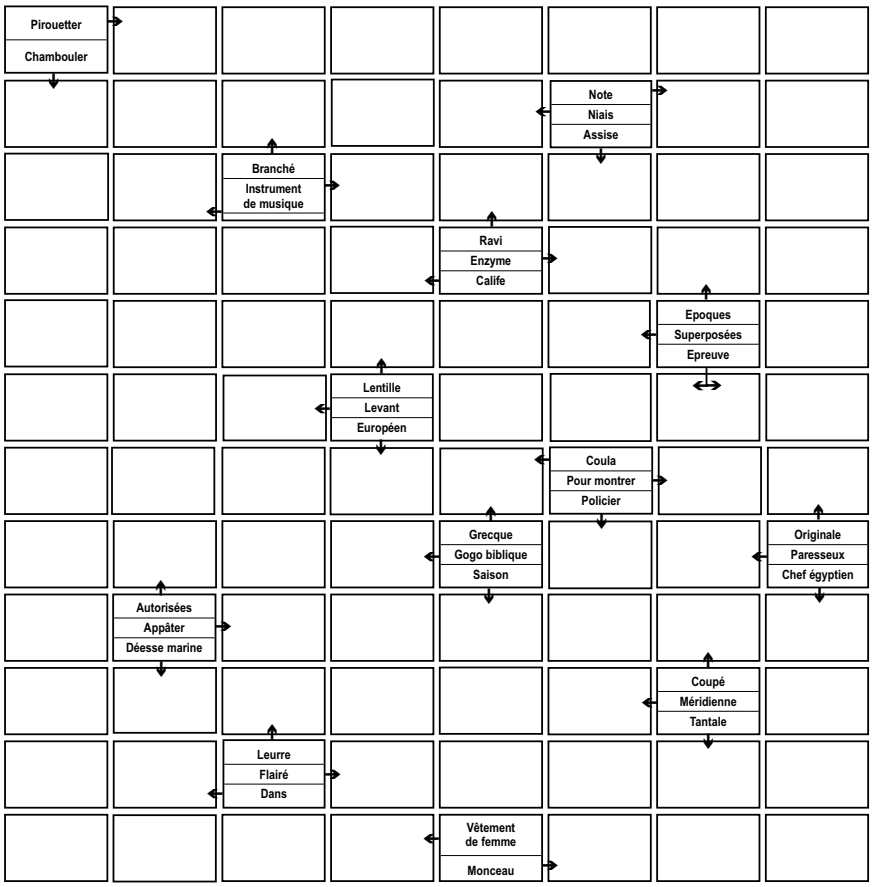
Ingrédients :

■ 100 g de chocolat noir
■ 180 g de farine
■ 100 g de beurre
■ 75 g de sucre
■ 1 œuf
■ pépites de chocolat
■ 1/2 sachet de levure chimique

Préparation :

■ Dans un saladier faire fondre le chocolat et le beurre. Y ajouter le sucre puis l'œuf mélanger à nouveau. Ajouter la farine et la levure tamisées et mélanger une nouvelle fois.
■ Verser les boulettes de pâte sur une plaque à pâtisserie, poser un papier sulfurisé et former les cookies. Y incorporer les pépites de chocolat.

Mots fléchés n° 1768



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1767

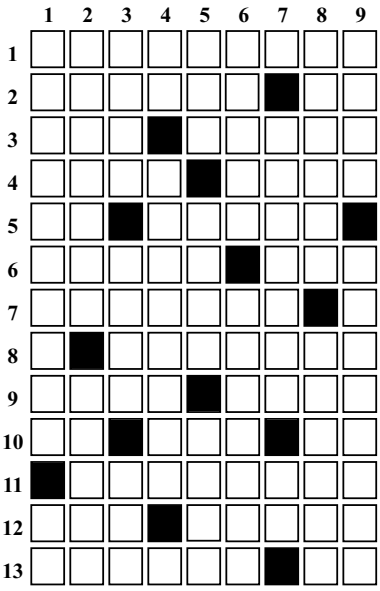
Horizontalement

MODALITE - BINE - UTE - N - INTRUS
IBERE - AN - OTITES - R - TATE - API
REVENT - T - LEROT - PA - ERE - OSLO
OSE - TOUR - AS - NAGE - - AMIS - EN

Verticalement

MIROBOLANTE - LENT - ETAT - OS
OBESITES - ARA - I - TOUS - GRAS -
DEVENIR - ITEM - TA - UT - PEUPLE
ARE - ETONNE - I - ENTRERA - SION

Mots croisés 9/13 n° 1768



HORIZONTALEMENT

1. Engagements - 2. Mis de côté - Cours d'Italie - 3. Tête bien plein - Pays d'Afrique - 4. Proportionna - Précipita - 5. Possèdes - Tête - 6. Bout de mamelle - Opération postale - 7. Extrêmement fatigué - 8. Massif d'Asie - 9. Pris de la couleur - Libertine - 10. De savoir - Peinture exposée en ville - Chiffre - 11. Sans commencement ni fin - 12. Avant l'âge adulte - Guidée - 13. Courants - Sifflantes.

VERTICALEMENT

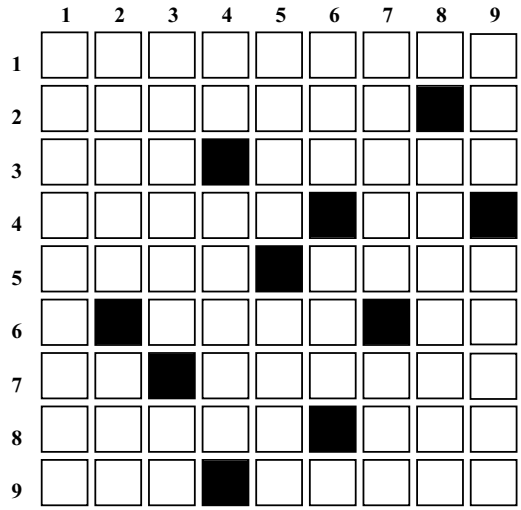
1. Chasseurs - L'or au labo - 2. Etre étendu - Rivières - 3. Non compris - Supports de balle - Pas moi - 4. Note entière - Vitalité - 5. Levant - Guide - Grée - 6. Tarit - Figures de buveurs - 7. Mal fréquentées - Devant l'année - 8. Faire l'histrion - Solitaires - 9. Eau gazeuse - Extrêmes.

SOLUTION N° 1767

HORIZONTALEMENT

VARICELLE - ECHEC - USE - AHURI
EGALA - ION - PEU - OPIUM - IL - UN - ACRE -
DIS - BŒUF - I - RESILIE - EV
E - OUST - BU - AVIVES - ES - CABS - SILICOSE
TAIN - THAI - E - OTTOMAN -
TIR - SOIR - **VERTICALEMENT** - PIS
ESSAIM - DO - VEDETTES - LIE - HI - SEUIL -
SA - CLASSE - EPIA - LOUBARDS -
- NARINE - D - AGI - AISANCE - SUIE
V - ENFUI -
RASOIRS - OEDEMES

Mots croisés 9/9 n° 1768



SOLUTION N°1767

HORIZONTALEMENT

INADAPTES
MENUHIN - U
MODE - STAR
E - ETAT - PS
DISTRAIT -
IN - OC - NEF
ANE - EST - E
TESTATEUR
SE - PUERAS

VERTICALEMENT

IMMEDIATS
NEO - INNEE
ANDES - ES -
DUETTO - TP
AH - ARCEAU
PISTA - STE
TNT - INTER
E - APTE - UA
SURS - FERS

HORIZONTALEMENT

1. Rythmées - 2. Extraordinaires - 3. Personnalité - Célébrai - 4. Dessin - Difficulté - 5. C'est un jeu d'enfant - Elément de batterie - 6. Grand trouble - Forme d'être - 7. Condition - Plaide - 8. Greffée - Lame - 9. Petite monnaie - Passa au tamis.

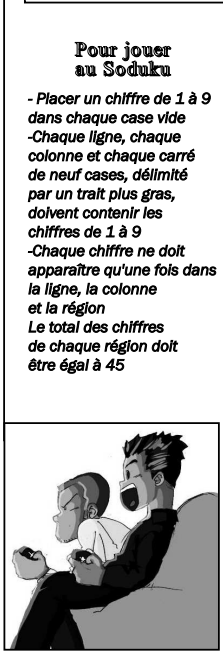
VERTICALEMENT

1. Evolués - 2. Egaye - Déesse marine - 3. Tentation de coureur - Non divulgué - 4. Pigeonné - Chewing-gum - 5. Noyau terrestre - Naïves - 6. L'UE avant - Se présente en gousses - 7. Arme - Conifères - 8. Ils mènent une vie austère - 9. Sport de glisse - Erodera.

Soduku 39

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

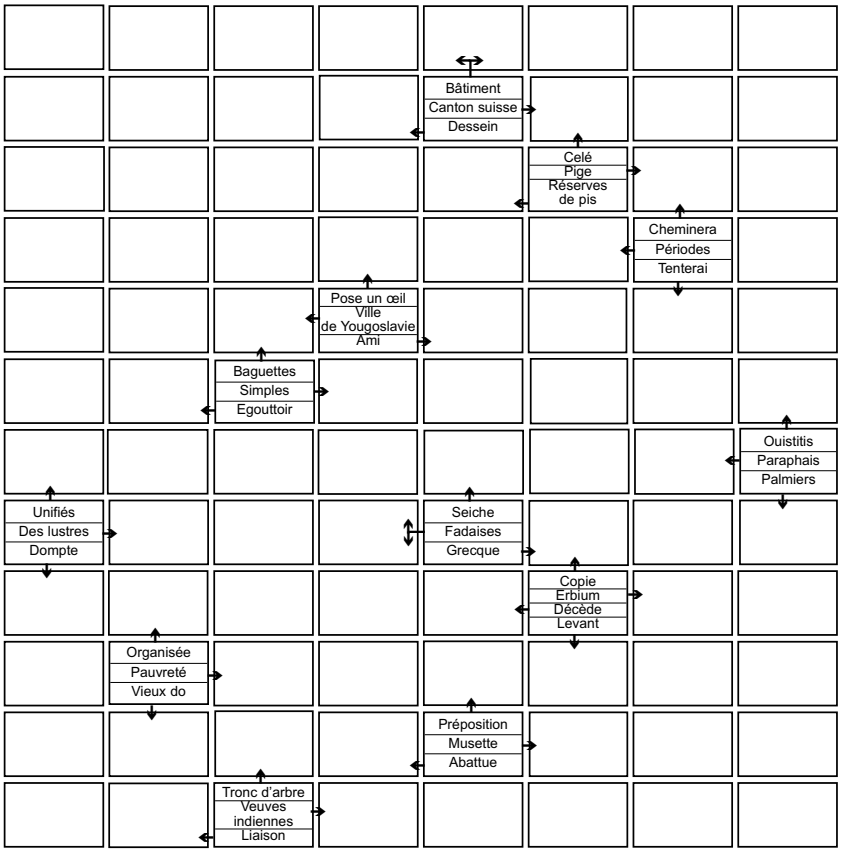


2			7		9			
	1						3	
5					2		4	1
	7		2		8			4
								6
				9	5			
7					4	2		
							6	
		1	6	3				5

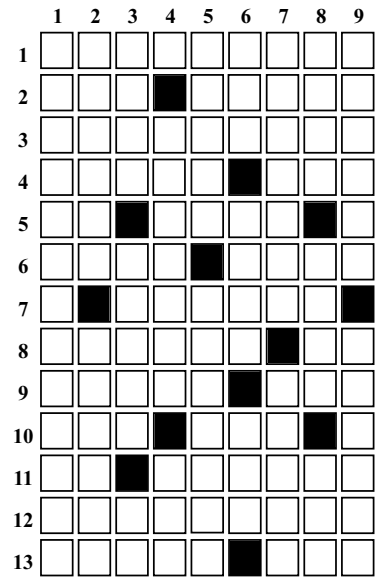
Solutions

5	8	3	6	2	9	1	7	4
2	7	4	5	1	8	9	3	6
1	9	6	7	3	4	8	5	2
3	6	5	9	4	2	7	1	8
7	1	9	8	5	6	7	1	8
4	2	8	1	7	3	2	4	3
6	5	2	3	8	8	4	9	7
8	3	1	4	9	7	6	2	5
9	4	7	2	6	5	3	8	1

Mots fléchés n° 1490



Mots croisés 9/13 n° 1490



HORIZONTALEMENT

1. Ton mordant – 2. Subdivision géologique – 6. Attirances passagères – 3. Joyeux drilles – 4. Très charpentée – Végétal parasite – 5. Protection de cousette – Jeune bovidé – 6. Cours français – Attifé – 7. Cent carreaux – 8. Proverbes – Pas bien loin – 9. Identiques – Lettre grecque – 10. Séchoirs – Arc-en-ciel tropical – 11. Silicium – Roche métamorphique – 12. Collection d'animaux – 13. Etabli – Lentille.

VERTICALEMENT

1. Qualité de véhicule – 2. Accès ou dépressions – Jeter le gant – 3. Déserts rocheux – Fromages bataves – Pour coordonner – 4. Besogne – Effet burlesque – 5. Embrouillée – Passereau – 6. Vague espagnole – Sentiment – S'exprime sous bois – 7. Défiée – Réunion de deux choses identiques – 8. Pas fondé – A un haut degré – Honorable Anglais – 9. Axe de roues – Fixés.

SOLUTION N° 1489

HORIZONTALEMENT

FIFRELINS
R – RAVALEE
AMI – AIEUX
GITAN – OVE
IL – CORNE –
LAIQUE – SA
ENSUITE – U
S – BESACES
– FAR – PURS
MA – EVE – RI
INQUIETE –
SAURS – HUM
ALI – EMERI

VERTICALEMENT

FRAGILES – MISA
I – MILAN – FANAL
FRIT – ISBA – QUI
RA – ACQUEREUR –
EVANOUIS – VISE
LAI – RETAPEE – M
ILEON – ECU – THE
NEUVES – ERREUR
SEXE – AUSSI – MI

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1489

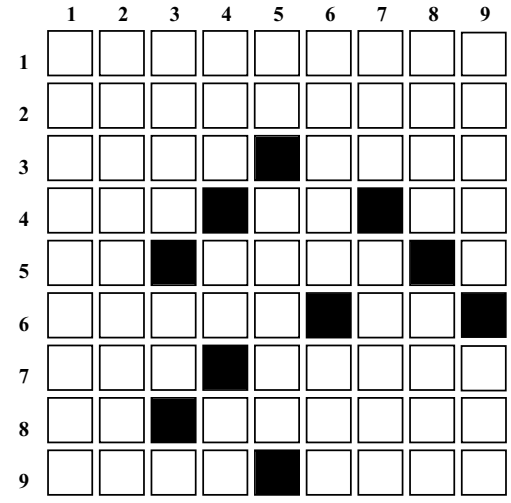
HORIZONTALEMENT

– SHARPIE
TAI T – TON
AVERS – ST
ROSEES – E
DU – SUAIT
IRA – LUNE
VENT – GO –
ERGOTE – M
M – ICA – VU
EON – GAIS
NIEE – IDA
TESTERAS

VERTICALEMENT

– TARDIVEMENT
SAVOURER – OIE
HIES – ANGINES
ATRES – TOC – ET
R – SEUL – TAG – E
PT – SAUGE – AIR
IOS – INO – VIDA
ENTETE – MUSAS

Mots croisés 9/9 n° 1490



SOLUTION N° 1489

HORIZONTALEMENT

UNIVERSEL
TELEPHONA
OPERE – ILI
PATIES – IE
IL – TSARS –
Q – TE – PUER
UBU – METRE
EREBUS – AN
SUEUR – NID

VERTICALEMENT

UTOPIQUES
NEPAL – BRU
ILET – TUEE
VERITE – BU
EPEES – MUR
RH – SAPES –
SOI – RUT – N
ENLISERAI
LAIE – REND

HORIZONTALEMENT

1. Disposant autour de – 2. Qui appartiennent à l'époux – 3. Entendue – Hissa – 4. Homme de réserve – Possessif – Fin de verbe – 5. Romain – Camarades – 6. Réduit au silence – Berge – 7. Incultes – Rouspéter – 8. A l'origine de tout projet – Qui présente des lignes – 9. Gogo biblique – Crochet de boucherie.

VERTICALEMENT

1. Bouleversante – 2. Tels des sports – 3. Sélectionne – Vont avec les coutumes – 4. Palmipède – Paresseux – Mémorisé – 5. Vieux do – Elégant – 6. Tempêtai – Mesure agraire – 7. Bière anglaise – Souillés – 8. Futur glacier – Issues – 9. Souverains russes – Brame.

soduku 219

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
- Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
- Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

		9		3		6		
4	5			2			7	
		3				8		
	4		1				6	
7			9		4			5
	6				3		9	
		4				2		
	8			9			4	1
		5		4		9		

Solutions

9	6	4	3	2	1	7	5	8
1	7	3	5	8	9	6	4	2
5	2	8	7	6	4	3	1	9
3	8	9	1	7	2	5	6	4
7	5	6	4	9	3	2	8	1
4	1	2	8	5	6	9	3	7
2	4	7	6	3	8	1	9	5
8	3	5	9	1	7	4	2	6
6	9	1	2	4	5	8	7	3

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 20 55 Les experts : Cyber



Avery Ryan est contactée par Jordan Tan, l'un de ses anciens patients, qui lui signale l'absence de sa fille Zoey, âgée de 17 ans. Accompagnés de chiens, des policiers sillonnent le parc dans lequel elle a été photographiée juste avant sa disparition. Son téléphone portable est retrouvé sur les lieux. L'équipe du FBI comprend rapidement que quelqu'un a usurpé son numéro de téléphone et qu'elle était harcelée par un inconnu.

CANAL+ 21 00 Les recettes du bonheur



Hassan Kadam, né à Bombay, en Inde, est arrivé jeune en Europe, avec sa famille, après avoir vécu une tragédie. Le jeune homme, convaincu de perpétuer la tradition familiale, la gastronomie. Tous finissent par s'installer dans le Sud de la France, où ils ouvrent un restaurant, juste en face du prestigieux établissement de madame Mallory, visité, entre autres, par le président de la République. La restauratrice, très sévère, ne voit pas d'un très bon oeil ses nouveaux voisins. Contrairement à son employée, Marguerite.

M6 20 55 Eric Romedenne (P-DG La Compagnie du lit)



Eric Romedenne, 55 ans, est le P-DG de La Compagnie du Lit, première enseigne spécialisée dans la literie en France. Pour renouer avec la réalité du terrain et savoir comment travaillent ses équipes, le dirigeant prend une autre identité et suit une formation au sein de sa propre entreprise. Eric Romedenne se rend d'abord à Soissons, dans l'Aisne, pour être formé au métier de vendeur aux côtés d'Aurélie. Puis, direction la banlieue parisienne pour découvrir le quotidien de manutentionnaire avec Julien. Enfin, le patron termine son immersion en compagnie de Sébastien, chauffeur-livreur.

france 2 20 55 Lanester - Memento mori



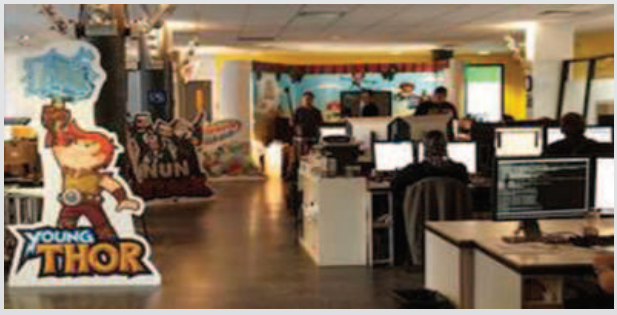
Trois adolescentes anorexiques ont disparu de la clinique où elles étaient soignées. Les enquêteurs ignorent s'il s'agit de fugues ou d'enlèvements criminels. La détresse envahit les familles. Chargé de poursuivre les investigations, Lanester se lance à la recherche des jeunes filles avec l'aide de Gabrielle, sa fidèle chauffeuse de taxi, tout en luttant contre son passé familial qui continue de le hanter.

france 3 20 50 Paris-SG (L1) / Toulouse (L1) - Football. Coupe de la Ligue. 2e demi-finale.



Vainqueur de la Coupe de la Ligue ces deux dernières années, le PSG de Javier Pastore part avec la faveur des pronostics face aux Toulousains emmenés par Wissam Ben Yedder. Les joueurs de Laurent Blanc devront toutefois livrer un match sérieux face à des Haut-Garonnais qui joueront sans complexe pour se qualifier pour la finale au Stade de France le 23 avril prochain.

TV5MONDE 21 00 La revanche des jeux vidéo



Les jeux vidéo sont le média numérique le plus populaire jamais développé. Pourtant, les préjugés à leur égard sont virulents. Les mots le plus souvent utilisés pour en parler sont violence, dépendance et obsession. Mais, contrairement aux idées reçues, les jeux vidéo possèdent de précieux atouts éducatifs, psychologiques et même sociaux. On les retrouve dans divers domaines de pointe, comme la médecine, la recherche scientifique, l'aviation, la sécurité publique, la psychologie ou l'éducation. De Seattle à Montréal, en passant par Québec et New York, des créateurs, joueurs et penseurs, font découvrir l'univers novateur, interactif et ...

HORAIRES DES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
05:58	12:42	15:28	17:54	19:16	

CONSTANTINE					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:02	12:47	15:34	17:59	19:21	

ALGER					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:17	13:01	15:47	18:13	19:35	

OUARGLA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:04	12:52	15:48	18:13	19:30	

CHLEF					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:23	13:08	15:55	18:21	19:42	

MOSTAGANEM					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:28	13:13	16:01	18:26	19:47	

ORAN					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
06:31	13:16	16:04	18:30	19:50	

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5383- MERCREDI 16 RABIE E'THANI 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

	Max	Min
Alger	21°	6 °
Oran	20°	8°
Constantine	20°	3°
Ouargla	20°	4°

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME – PORT DE MARSEILLE

Accord pour la formation de formateurs

Un accord de partenariat a été signé entre l'Ecole nationale supérieure maritime (ENSM) de Bousmaïl et le port de Marseille Fos pour la formation de formateurs au profit de cette école, en marge de la visite d'une délégation du port français en Algérie.

«Lors de la visite (du 24 au 27 janvier) que nous avons effectuée à l'ENSM (Ecole spécialisée dans la formation d'officiers de la marine marchande), ses responsables nous ont exprimé leurs besoins, ce qui a donné lieu à la signature d'un accord de partenariat pour la formation de formateurs pour cette école en plus de cycles de formation continue», a expliqué Mme Christine Cabau Woehrel, présidente du directoire du port de Marseille Fos au cours d'une conférence de presse, avant-hier à Alger.

Elle a signalé, en outre, que «les membres de la délégation entendaient signer d'autres accords avec des organismes algériens en fonction des besoins exprimés par ceux-ci dans une optique de partenariat gagnant-gagnant». La délégation encadrée par le directoire du port français mais également l'Association professionnelle «Via Marseille Fos», compte 45 membres représentant différents



métiers dont le transit portuaire, la douane, la gestion et la logistique portuaires.

«Ces professionnels sont venus discuter avec leurs homologues algériens afin de leur proposer leur aide dans le cadre d'une approche globale «, a précisé Mme Cabau Woehrel. «Nous sommes venus dire aux Algériens que le port de Marseille, à 32 heures d'Alger, est le chemin le plus court vers le marché européen», a déclaré la conférencière qui a rappelé que l'Algérie était le premier client du port de Marseille avec 11 millions de tonnes de marchandises importées par an. Un chiffre qui a progressé de 14% en 2015, d'après elle.

Concernant le transport de passagers, 215 000 personnes sont passées entre le port de Marseille et les ports algériens en 2015 (en baisse de 4% par rapport à 2014), selon la présidente du directoire. Pour elle, «il s'agit de faire progresser ces chiffres». De son côté, le président de l'Association «Via Marseille Fos», Hervé Balladur a expliqué que la visite de la délégation du port de Marseille à Alger entrait dans le cadre d'une démarche globale engagée depuis deux ans et qui vise à renforcer le partenariat entre le port français et ceux des autres pays.

Il convient de noter que le bureau de la Chambre algérienne du commerce et d'industrie (CACI) en France, appuyé par le Forum des chefs d'entreprise (FCE), a été à l'origine de la visite de la délégation française dont le programme prévoit différentes rencontres avec des opérateurs économiques algériens.

F. N.

CAN-2016/ ALGÉRIE-NIGERIA (31-23)

Le Sept national assure l'essentiel en attendant les quarts

LA SÉLECTION algérienne de handball, vainqueur hier au Caire de son homologue nigériane (31-23) lors de la 5e journée de la Coupe d'Afrique des nations-2016 messieurs (CAN-2016), a bouclé le premier tour sur une bonne note, avant d'aborder les choses sérieuses avec les quarts de finale aujourd'hui.

Comme il fallait s'y attendre, les Verts ont enchaîné un quatrième succès de rang dans le groupe A après ceux enregistrés face au Gabon (35-24), au Maroc (27-22) et au Cameroune (34-27), contre une défaite lors du match d'ouverture devant l'Egypte (22-18). Le Nigeria, qui restait sur une défaite face au Maroc (25-20) a fait pratiquement jeu égal avec les Algériens, qui avaient la tête aux quarts, en début de rencontre en répondant du tac au tac (2-2, 4-4, 5-5 et 6-6 à la 18e mn).

Les Nigérians ont même réussi à prendre l'avantage à la 27e mn (10-9), avant de terminer la mi-temps sur un avantage d'un but (12-11), au grand dam du sélectionneur national Salah Bouchekriou. Au retour des vestiaires, le coach algérien a fait entrer son équipe type après avoir procédé à un large turn-over lors de la première période en vue des quarts. Les Daoud et consorts ont réussi ainsi à revenir au score puis prendre l'avantage au bout de 8 minutes de jeu (18-15).

Le Sept algérien, emmené par l'excellent Boudjenah (5 buts, tout comme Berriah) a fait ensuite cavalier seul devant des Nigérians essoufflés pour creuser l'écart (30-22) à trois minutes du terme et l'emporter à la fin avec huit buts d'écart (31-23).Ce nouveau succès permet aux Algériens de rejoindre provisoirement l'Egypte en tête du groupe A avec 8 points, les Pharaons devant cependant jouer à 18h00 (algériennes) leur match de la journée face au Maroc. Le Sept national jouera mercredi son match des quarts de finale face, probablement, à la RD Congo (16h00 algériennes).

APS



LA 49e FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER DU 28 MAI AU 2 JUIN 2016

LA 49E Foire internationale d'Alger (FIA) se tiendra du 28 mai au 2 juin 2016 au Palais des Expositions (Pins Maritimes), a indiqué la Société algérienne des foires et exportations (SAFEX). La précédente édition de cette manifestation économique et commerciale, organisée du 27 mai au 1er juin 2015, avait enregistré la participation de 1.385 entreprises dont 742 étrangères issues d'une trentaine de pays. La FIA 2015 avait accueilli des entreprises de 6 pays d'Europe, 6 d'Asie, 4 des Amériques, 6 du monde arabe et 3 pays d'Afrique subsaharienne. Les principaux secteurs économiques représentés à la précédente FIA étaient l'agroalimentaire, l'énergie, chimie et pétrochimie, l'électrique et l'électronique, le textile, les travaux publics et matériaux de construction, la mécanique, la sidérurgie et métallurgie ainsi que l'ameublement et décoration. La Foire internationale d'Alger est le plus important évènement économique et commercial national organisé par la SAFEX depuis 1964.

PRÉSIDENCE DE LA FIFA

Les cinq candidats confirmés pour le vote du 26 février

LES CINQ candidats à la présidence de la fédération internationale de football (FIFA), le Cheikh Salman, le Prince Ali, Gianni Infantino, Jérôme Champagne et Tokyo Sexwale, ont été confirmés hier par l'instance mondiale, à un mois de l'élection prévue le 26 février à Zurich (Suisse). Les 209 fédérations qui composent la FIFA désigneront à cette date le successeur de Joseph Blatter, président démissionnaire et suspendu 8 ans, d'une fédération en proie à la plus grande crise de son histoire sur fond de corruption à grande échelle. La commission électorale «a officiellement admis» le Cheikh Salman, Bahreïni président de la Confédération asiatique de football (AFC) et grand favori, l'Italo-Suisse Gianni Infantino, secrétaire général de l'UEFA, le prince jordanien Ali, l'homme d'affaires sud-africain Tokyo Sexwale, ancien compagnon de prison de Nelson Mandela, et le Français Jérôme Champagne, ancien secrétaire général adjoint de la Fifa. Ces cinq candidatures avaient déjà été validées en novembre à l'issue d'une enquête d'intégrité conduite par la commission d'éthique.

Le trait de Sidou

